

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES POUR 2007

2^e session, 38^e législature
56 Elizabeth II

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante:

Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques
Consultations prébudgétaires [resource électronique]

Annuel.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Pre-budget consultation.

Paraît depuis la livr. de 2005. Mode d'accès: World Wide Web.

Egalement publ. en version imprimée.

ISSN 1496-9211 = Consultations prébudgétaires – Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques (En ligne)

1. Budget--Ontario--Périodiques. 2. Finances publiques--Ontario--Périodiques. 3. Politique fiscale--Ontario--Périodiques. 4. Ontario--Politique économique--Périodiques. I. Titre

HJ2056.O5O57

354.7130072'223

C2005-964002-2

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

L'honorable Michael A. Brown
Président de l'Assemblée législative

Monsieur le président,

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 2007 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Pat Hoy

Queen's Park
Mars 2007

**COMPOSITION DU
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES***

2^o session, 38^e législature

PAT HOY
Président

PHIL MCNEELY
Vice-président

TED ARNOTT

DEBORAH MATTHEWS

WAYNE ARTHURS

PHIL MCNEELY

TOBY BARRETT

CAROL MITCHELL

PAT HOY

MICHAEL PRUE

JUDY MARSALES

DOUGLAS ARNOTT
Greffier du comité

LARRY JOHNSTON et ANNE MARZALIK
Recherchistes

*Tim Hudak a régulièrement servi de remplaçant.

**DÉPUTÉS QUI ONT REMPLACÉ DES MEMBRES DU COMITÉ
PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET
QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU COMITÉ**

JIM BROWNELL

BOB DELANEY

BRAD DUGUID

ANDREA HORWATH

TIM HUDAK

LINDA JEFFREY

JEFF LEAL

LISA MACLEOD

NORM MILLER

BILL MURDOCH

JOHN O'TOOLE

MARIO G. RACCO

LOU RINALDI

JOHN A. YAKABUSKI

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
I. L'ÉCONOMIE	2
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES	2
SITUATION FINANCIÈRE	3
POLITIQUE BUDGÉTAIRE	3
II. MINISTÈRE DES FINANCES	4
Questions fiscales	4
Questions non fiscales	6
III. RECOMMANDATIONS TOUCHANT LES AUTRES MINISTÈRES	6
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET AFFAIRES RURALES	6
Gestion des risques et programmes d'assurance agricole	7
PROCUREUR GÉNÉRAL	8
Droits de la personne	8
Ressources du système judiciaire/aide juridique	8
SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	8
Protection de l'enfance	8
L'apprentissage et la garde des jeunes enfants	9
AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION	9
Professionnels et gens de métier formés à l'étranger	9
Prévenir la violence faite aux femmes	10
SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	10
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle	10
Personnes handicapées de l'Ontario	11
Aide sociale	12
SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS	13
Protection des animaux	13
CULTURE	13
SECRÉTARIAT DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE	14
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	14
ÉDUCATION	15
Financement	15
Questions touchant la formule de financement	15
Questions touchant le financement hors formule	17
Questions hors financement	17
Curriculum	17
Politique	17
ÉNERGIE	18
Marché de l'électricité	18

Prix de l'électricité	19
Approvisionnement en électricité	19
ENVIRONNEMENT	20
SERVICES GOUVERNEMENTAUX	21
Nominations dans les organismes	21
Fonction publique de l'Ontario	21
Réduction des formalités administratives	21
SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE	22
Niveaux de soin	22
Procédures et traitements	22
Professions de la santé réglementées	23
Secteurs	24
Soins à domicile et soins communautaires	24
Soins de longue durée	25
Santé mentale et toxicomanie	25
Santé publique	25
Autres	25
Santé en ligne	25
Promotion de la santé	26
Pénurie de médecins	26
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES	26
TRAVAIL	27
Salaire minimum	27
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)	28
AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT	28
Plans de croissance	28
Logement	29
Réorganisation des services locaux	29
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)	30
Impôts fonciers	30
Autres questions	32
RESSOURCES NATURELLES	32
Ressources halieutiques et fauniques	32
Industrie forestière	33
DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES	34
Nord-Ouest de l'Ontario	34
RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE	34
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO)	34
TOURISME	35
FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS	35
Transférabilité des crédits	35
Financement de l'enseignement supérieur	35

Financement des établissements d'enseignement	36
Financement de la recherche	36
Aide financière aux étudiantes et étudiants et droits de scolarité	37
Formation	37
TRANSPORT	38
Réseau routier	38
Transport en commun	38
RECOMMANDATIONS	40

ANNEXE A : TÉMOINS ET MÉMOIRES

ANNEXE B : OPINION DISSIDENTE DES MEMBRES
PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ

ANNEXE C : OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

INTRODUCTION

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a tenu ses audiences prébudgétaires pour 2007 en décembre 2006 à Queen's Park et en janvier 2007 à Windsor, Kenora, North Bay, Ottawa, Hamilton, Belleville, Barrie et Toronto (à Queen's Park). Les témoins comprenaient le ministre des Finances, des spécialistes venus présenter les prévisions économiques et des avis budgétaires à l'invitation du Comité, des représentants d'associations, d'organismes et de groupes communautaires ainsi que des particuliers. Le Comité a aussi entendu les présentations de 12 municipalités (et de deux associations municipales) ainsi que d'autres organes locaux et administratifs exerçant des pouvoirs délégués, dont des conseils scolaires, des comités de services sociaux et des sociétés humanitaires. En tout, le Comité a entendu 186 témoins et reçu 76 mémoires de personnes et groupes intéressés qui n'ont pas comparu devant le Comité.

Les consultations prébudgétaires offrent aux citoyens, aux intervenants et aux partenaires que sont les administrations locales une tribune importante pour discuter de leurs préoccupations sociales, économiques et relatives aux programmes avec les élus. Les présentations au Comité constituent un aspect essentiel du processus politique au moyen duquel les pouvoirs publics sont tenus responsables de leurs décisions et de leur administration par l'électorat.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principales questions qui ont été soulevées par les personnes qui ont présenté des exposés au cours des consultations prébudgétaires. On trouvera dans le compte rendu des délibérations du Comité dans le *Journal des débats* le détail des présentations faites par les témoins et leurs réponses aux questions des membres du Comité. Une liste des témoins ainsi que les noms des organismes et des particuliers qui ont fait parvenir des mémoires au Comité figurent à la fin du rapport. On trouvera une version électronique de ce rapport sur le site Web du Comité à <http://www.ontla.on.ca>.

I. L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière* publié à l'automne, le ministère des Finances a réduit de 2,3 % à 1,6 % les prévisions de croissance du PIB réel de la province pour l'exercice 2006-2007. À la fin du troisième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario, qui est la mesure principale de l'activité économique, s'élevait à environ 489 milliards de dollars.

Les taux de croissance de la province sont inférieurs aux prévisions et ont considérablement retenu l'attention dernièrement. La publication des résultats du troisième trimestre a révélé que la croissance du PIB avait glissé en terrain négatif (-0,1 %) – l'économie s'est en effet contractée. Le ministère des Finances a imputé la baisse à une détérioration de la balance commerciale nette causée par un fléchissement des exportations alors que les importations repartaient à la hausse; les analystes ont fait remarquer que la dépendance de la province à l'endroit de l'expédition d'automobiles et de pièces d'automobile aux États-Unis était le facteur principal. Un ralentissement accru du rythme de l'activité économique au quatrième trimestre plongerait la province dans une récession technique (définie comme étant deux trimestres consécutifs de croissance économique négative).

Dans l'exposé économique de l'automne, le ministre des Finances a décrit les facteurs externes qui sont à l'origine des changements dans les prévisions de croissance, notamment le ralentissement de la croissance économique aux États-Unis, principal partenaire commercial de l'Ontario, la valeur élevée du dollar canadien qui nuit aux exportations, surtout dans le secteur crucial de l'automobile (les produits automobiles représentaient 44 % des exportations de marchandises l'an dernier) et le prix élevé record du pétrole qui a des répercussions sur l'ensemble de l'économie. En revanche, le gouverneur de la Banque du Canada a souligné que, mis à part les défis économiques actuels, à peu près 70 % de l'activité économique de l'Ontario est le fruit du secteur des services, lequel tire très bien son épingle du jeu.

Les économistes ont observé une dichotomie dans les taux de croissance provinciaux au cours de l'année civile 2006. Dans l'ensemble, le Canada a enregistré une croissance moyenne du PIB de 2,7 % (1,6 % en Ontario), mais on note des écarts importants entre les provinces. Les facteurs qui nuisent à l'Ontario n'ont pas eu de répercussions sur les provinces de l'Ouest tributaires des ressources naturelles, et l'Alberta, plus particulièrement, a enregistré des taux de croissance qui dépassent largement la moyenne canadienne.

Du côté de l'emploi en 2006, 95 000 nouveaux emplois ont été créés, soit une augmentation de 1,5 %; il s'agit de la quatorzième année consécutive de gains d'emplois pour la province. La moyenne du taux de chômage était de 6,3 %, ce qui représente une diminution de 0,3 % par rapport à 2005. Le secteur ontarien de la fabrication n'était pas l'un des principaux bénéficiaires de ces gains, car

comme l'a fait remarquer au Comité un témoin expert, l'emploi dans le secteur de la fabrication en Ontario au cours des onze premiers mois de 2006 était en baisse de 8 % par rapport à la même période il y a deux ans.

Selon l'exposé économique de l'automne, l'indice des prix à la consommation de l'Ontario, soit une mesure générale de l'inflation, devrait atteindre en moyenne 1,9 % en 2006. Les fluctuations des prix du pétrole constituent un facteur clé des perspectives inflationnistes; les taux de change élevés ont toutefois compensé dans une certaine mesure l'impact de ce facteur. La Banque du Canada a fixé un taux d'inflation cible de 1 % à 3 %. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* publié à la fin de janvier 2007, le Banque a laissé le taux directeur (le taux du financement à un jour au moyen duquel elle influe sur la politique monétaire) inchangé à 4,25 %, en faisant remarquer que les risques d'inflation actuels ne justifiaient pas une augmentation.

SITUATION FINANCIÈRE

Le plan financier à moyen terme du gouvernement visait à rétablir l'équilibre budgétaire au plus tard en 2008-2009; cependant, les prix du pétrole, la valeur élevée du dollar canadien et les perspectives de croissance médiocres aux États-Unis ont eu des répercussions sur les prévisions de croissance du PIB. Ces changements ont un impact correspondant sur les revenus du gouvernement (un changement d'environ 645 millions de dollars dans les revenus pour chaque point de pourcentage de changement dans la croissance du PIB réel) et, au bout du compte, sur l'excédent ou le déficit prévu. Par conséquent, l'équilibre budgétaire ne sera pas atteint en 2008-2009 et le déficit de 1,9 milliard de dollars prévu pour 2006-2007 est en voie de se réaliser.

L'exposé économique de l'automne contenait des prévisions de revenus de 87,0 milliards de dollars, assujetties à des risques possibles qui font l'objet d'une surveillance. À moyen terme (exercice 2006-2007 à 2008-2009), les charges totales devraient augmenter de 4,7 milliards de dollars selon les prévisions, et la croissance annuelle prévue des charges totales se situe en moyenne à 2,7 %, c'est-à-dire moins que le taux de croissance annuel des revenus de 3,5 %.

La dette totale de la province au 30 septembre 2006 se chiffrait à 156,1 milliards de dollars (tous les emprunts de la province sans y inclure les actifs financiers qui ont pour effet de la contrebalancer). Le rapport dette nette-PIB a atteint un sommet de 32,9 % en 1999-2000, soit l'année où la province a consolidé pour la première fois la dette non provisionnée ou insurmontable de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario. Selon les prévisions actuelles, ce rapport devrait être de 26,2 % en 2006-2007 et de 25,2 % en 2008-2009.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

L'équilibre budgétaire et la réduction de la dette sont des termes solidement ancrés dans le vocabulaire public comme en témoignent les présentations reçues par le Comité. L'excédent enregistré en 2005-2006 et les efforts déployés pour

structurer la politique budgétaire en fonction de budgets équilibrés ont été applaudis. En tant qu'objectif complémentaire, la réduction de la dette reçoit également l'aval des témoins (dans un cas, suivant un rapport dette-PIB cible précis de 15 %).

Le contrôle des dépenses est jugé essentiel et les témoins ont recommandé de relier les hausses de dépenses aux taux de croissance du PIB ou de l'inflation, à l'examen des programmes et à l'utilisation des économies d'intérêt issues du remboursement de la dette. Pour ce qui est des revenus, les témoins ont invité le gouvernement à s'abstenir d'augmenter les impôts pour couvrir les manques à gagner.

Les écarts de financement tant au niveau fédéral-provincial qu'au niveau provincial-municipal continuent de susciter des préoccupations. Ayant calculé un écart de 3 milliards de dollars en financement provincial, les municipalités ont insisté pour que cette question soit mise à l'ordre du jour de l'Examen provincial-municipal du financement et du mode de prestation des services qui est présentement en cours.

II. MINISTÈRE DES FINANCES

Questions fiscales

Les témoins ont affirmé que la politique fiscale devrait être conçue de façon à disposer d'un régime équitable et compétitif qui encourage les entreprises à élaborer de nouveaux produits et de nouveaux procédés et à développer de nouveaux marchés. On a fait valoir qu'il fallait réduire le fardeau fiscal et éviter d'instaurer de nouveaux impôts; exception faite d'un impôt visant à remédier à l'empreinte écologique causée par le transport.

Imposition des entreprises

Pour favoriser la concurrence au niveau international et créer un climat plus propice à l'investissement, notamment dans les biens d'équipement, des témoins ont déclaré au Comité qu'il fallait réduire le fardeau fiscal des entreprises. Les recommandations faites en ce sens privilégiaient l'élimination immédiate ou progressive mais rapide de l'impôt sur le capital, des taux plus bas en ce qui concerne l'impôt sur les bénéfices de fabrication et de transformation et le taux général d'imposition des sociétés ainsi qu'un régime de recouvrement du capital plus favorable. Parmi les autres mesures favorables aux entreprises, on note l'élimination de l'impôt minimum sur les sociétés et le relèvement à 600 000 \$ du seuil d'exonération de l'Impôt-santé des employeurs.

Impôt sur le revenu des particuliers (IRP)

La communauté artistique a mis en relief le faible niveau et la nature sporadique de ses revenus et recommandé des mesures telles que l'étalement du revenu sur les années suivantes, une exonération de l'impôt sur les subventions de subsistance et pour les artistes en général et des crédits d'impôt pour les achats ou

les investissements dans le domaine de l'art. Les entrepreneurs ont réclamé des modifications des règles applicables aux gains en capital et aux REER, telles que l'augmentation de l'exonération cumulative des gains en capital de 500 000 \$, le report des gains en capital sur le transfert d'une entreprise aux enfants des propriétaires, la possibilité d'emprunter des fonds d'un REER pour disposer de capitaux propres et l'augmentation de la limite d'âge maximale pour cotiser à un REER. Les groupes du milieu des affaires étaient en faveur d'une baisse de l'IRP pour contrer l'économie souterraine, surtout dans le domaine de la construction, et pour permettre aux employeurs de faire concurrence aux territoires de compétence à faible charge fiscale relativement à l'embauchage d'employés.

Taxe de vente au détail (TVD)

Des arguments ont été présentés tant en faveur que contre l'harmonisation de la TPS et de la TVD. Les groupes de l'industrie de la construction s'y opposaient en soutenant que cette mesure réduirait l'abordabilité du logement et nuirait à la construction résidentielle. Ceux qui étaient en faveur de l'harmonisation ont fait remarquer qu'elle éliminerait en quelque sorte l'application de la TVD aux intrants manufacturiers et aux municipalités. Le secteur de la fabrication a réclamé le remplacement de la TVD par une taxe à valeur ajoutée (TVA) pour permettre à l'Ontario de faire concurrence aux territoires de compétence qui ont instauré une telle taxe.

Un certain nombre de mesures visant à limiter les impôts ont été suggérées. Les agriculteurs et les municipalités ont demandé à ce que la TVD ne s'applique pas à leur secteur, et des exonérations ont été réclamées relativement aux droits de marketing de destinations et aux matériaux de construction des bâtiments agricoles. On préconisait des encouragements fiscaux ou des remises de la TVD pour l'achat de véhicules au gaz naturel légers et écologiques. Des témoins ont également proposé d'apporter des modifications aux règles de la TVD qui s'appliquent aux logiciels et qui sont susceptibles de nuire aux entreprises électroniques de l'Ontario. On a recommandé des mesures visant à simplifier les impôts, à remédier au traitement injuste des petites entreprises par les percepteurs d'impôt et à appliquer la TVD à toutes les marchandises non commerciales importées.

Questions fiscales sectorielles

Les groupes financiers ont décrit leur secteur comme étant un moteur important de la croissance économique et ont réclamé des initiatives pour mettre cette force à profit, notamment l'élaboration d'un modèle de réglementation nationale des valeurs mobilières.

Plusieurs témoins ont soumis des propositions pour bonifier les crédits d'impôt sectoriels, notamment l'élargissement du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage au secteur des services et au secteur de la petite entreprise. L'industrie de l'édition a demandé que le crédit d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition soit bonifié et qu'il s'applique aux livres illustrés.

D'autres témoins ont réclamé l'élimination ou la réduction des impôts ou une exonération de ceux-ci, notamment l'élimination de la taxe aux fins de conservation de carburant, l'élargissement de l'exonération des droits de cession immobilière à toutes les exploitations agricoles familiales dans des sociétés d'exploitation agricole et des fiducies successorales, et des réductions de l'impôt sur les primes d'assurance des automobiles et des biens. Les détaillants ont recommandé d'imposer de façon non équivoque ou d'exonérer les produits naturels ou à base d'herbes médicinales tandis que les partisans de la prévention du cancer ont réclamé le relèvement des impôts sur la cartouche de cigarettes.

Questions non fiscales

Pensions

De nombreux témoins étaient d'avis que les restrictions appliquées aux rentes de retraite immobilisées sont désuètes et réclamaient un plus grand accès à ces rentes. On réclamait également des modifications pour garantir que tous les pensionnés de l'Ontario sont protégés en cas d'insolvabilité d'une caisse de retraite.

Économie souterraine

Les discussions sur l'économie souterraine portaient principalement sur les industries du tabac et de la construction. La restriction de la contrebande de produits du tabac était l'objectif des recommandations visant à empêcher l'approvisionnement en matières premières des fabricants qui n'ont pas de permis, à augmenter le cautionnement minimum pour obtenir un permis de fabrication, à instaurer un système de suivi et de traçage, à appliquer la réglementation des contingents, à rétablir l'équilibre des politiques fiscales et à partager avec les Premières nations les impôts prélevés sur les produits du tabac vendus dans les réserves.

L'industrie de la construction a proposé la tenue d'une enquête sur l'économie souterraine, à commencer par son propre secteur, et a offert de collaborer avec le gouvernement pour inciter les gens à faire appel aux services d'entrepreneurs en rénovation et en construction dûment qualifiés. On a fait référence à la *Loi modifiant des lois en ce qui concerne le code du bâtiment* dans une demande visant à examiner les dispositions qui permettent aux propriétaires plutôt qu'aux entrepreneurs de faire l'acquisition des permis.

III. RECOMMANDATIONS TOUCHANT LES AUTRES MINISTÈRES

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET AFFAIRES RURALES

Les défis économiques étaient au coeur des témoignages des représentants du secteur agricole. Les recommandations générales étaient axées sur les investissements dans le secteur pour renforcer la capacité économique et alléger l'impact des fluctuations de la devise et des programmes de politique étrangère.

Les témoins ont demandé au gouvernement de rétablir le financement de la recherche agricole, de mettre à jour la liste d'indemnisation relative au bétail admissible et aux prédateurs, le cas échéant, et de préserver la culture agricole en finançant les foires agricoles.

Les agriculteurs ont recommandé de mettre au point des mécanismes de marché qui leur donneraient accès aux achats alimentaires des hôpitaux et des écoles de l'Ontario (en mettant en garde le gouvernement contre les produits importés moins chers dont la production est assujettie à une réglementation moins rigoureuse) et d'obtenir une compensation pour les biens et services publics qu'ils fournissent comme la salubrité des aliments et la gérance de l'environnement.

La création d'un programme fédéral-provincial conjoint a été proposée pour racheter les entreprises de culture du tabac et veiller à stabiliser les collectivités agricoles locales. D'autres témoins ont soutenu qu'il devrait permettre aux fumeurs d'avoir leurs propres clubs, des bars désignés et des fumeurs séparés, clos et ventilés.

Gestion des risques et programmes d'assurance agricole

La protection du revenu agricole était au cœur des témoignages des producteurs de céréales et de graines oléagineuses qui ont demandé à ce qu'on les considère comme un secteur distinct ayant des besoins différents en matière de gestion des risques. Pour les aider à surmonter les pertes importantes subies en 2005 et 2006, ils ont réclamé une avance immédiate sur les programmes à long terme ainsi qu'un engagement à l'endroit de programmes viables de gestion des risques et de soutien au revenu.

Un programme prévoyant le partage des risques entre le gouvernement et les agriculteurs et comportant le versement de primes par les deux parties a été proposé. Géré par Agricorp et venant compléter le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), le programme comprendrait un cadre flexible pour tenir compte de la diversité des produits agricoles et des régions, un modèle d'assurance production et des mesures réalistes des rendements et des prix. Les paiements effectués dans le cadre du programme auraient lieu deux fois par année, reposeraient sur les rendements historiques moyens et les superficies cultivées et seraient basés sur l'écart total entre le prix de soutien et le prix d'opportunité. Des méthodes d'établissement de prix d'opportunité équivalentes seraient élaborées pour les denrées qui ne sont pas négociées de façon précise sur les bourses centralisées comme le Chicago Board of Trade.

En discutant des lacunes du système en place, les témoins ont fait remarquer que le PCSRA n'achemine pas de fonds aux régions qui en ont le plus besoin et ont suggéré de remédier à ce problème en réacheminant l'aide financière au moyen d'un mécanisme plus adéquat. Ils ont en outre prié le gouvernement d'accélérer le versement des paiements d'assurance agricole aux agriculteurs pour faciliter la prise de décisions éclairées en temps voulu au sujet des cultures futures. La création d'un produit d'assurance pour l'élevage de bétail et les cultures horticoles correspondait également à un besoin.

Les producteurs de maïs veulent des programmes de soutien au revenu pour bénéficier d'une protection contre les baisses de prix et éviter une répétition de la crise déclenchée par la faiblesse des prix des céréales et des graines oléagineuses au cours des dernières années. Les autres utilisateurs industriels de maïs voulaient obtenir l'assurance que les programmes gouvernementaux qui soutiennent la production d'éthanol ne leur nuiront pas.

PROCUREUR GÉNÉRAL

Droits de la personne

On a demandé au gouvernement de financer une campagne contre la discrimination relative à la santé mentale et à la toxicomanie, qui comprendrait la sensibilisation du public aux lois sur la santé mentale et aux droits des personnes ayant une maladie mentale et la prestation de services indépendants de défense des droits et de conseil sur les droits de ces personnes. Une aide a été réclamée pour garantir que les programmes d'accessibilité des ministères à l'intention des personnes handicapées répondent aux objectifs du Code des droits de la personne de l'Ontario, et pour protéger les droits des personnes aux services publics essentiels quel que soit leur statut d'immigration.

Ressources du système judiciaire/aide juridique

Le Comité a pris connaissance du besoin de ressources supplémentaires pour le système judiciaire, notamment davantage de juges de paix et de juges. Il a été proposé de revenir au système de gestion de l'instance par un seul et même juge avec des juges spécialistes de la Cour de la famille.

Les intervenants de la communauté juridique ont réclamé des mesures de soutien de l'aide juridique, notamment un meilleur financement du programme, des taux horaires plus élevés pour les avocats qui oeuvrent dans le système et la parité entre le droit criminel, le droit civil et le droit familial. Les criminalistes ont traité du besoin d'avoir de nouvelles lignes directrices en matière d'admissibilité financière, ont demandé l'abandon du plan visant à reporter les paiements aux avocats qui acceptent les certificats de l'aide juridique et ont suggéré d'adopter une loi imposant un examen systématique régulier des tarifs de l'aide juridique.

SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a été prié d'élaborer les initiatives futures en matière de politique et de programme pour assurer le développement sain des enfants âgés de 6 à 15 ans et de fournir des ressources pour assurer le succès des programmes de mentorat.

Protection de l'enfance

Les sociétés d'aide à l'enfance ont demandé que l'aide à l'enfance comprenne des ressources suffisantes pour tenir compte de l'éloignement nordique, des services en français et des services destinés aux enfants autochtones, paie pour les

changements obligatoires, comme le déploiement intégral du système d'information unique, et les programmes tels que SAFE, PRIDE et SOCEN Ontario, procure des augmentations salariales au personnel de première ligne et aide à la formation du personnel – un montant qui financerait le déficit de 2006-2007 et comblerait l'augmentation de 2007-2008 des dépenses nettes. Les organismes ont également réclamé l'examen immédiat par un tiers de toutes les normes (y compris celles issues du projet de loi 210) pour déterminer le coût d'observation de ces normes ainsi que les risques posés par l'incapacité actuelle de les observer.

L'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Les témoins ont félicité le gouvernement des progrès réalisés dans le cadre du programme Meilleur départ et se sont réjouis du passage de l'examen des ressources à l'examen du revenu relativement aux demandes de subvention pour des places en garderie. Ils ont par ailleurs demandé l'engagement de nouvelles ressources importantes, y compris du financement pour créer de nouvelles places et des investissements dans la bonification des salaires et l'équité salariale. Un témoin a souligné que la demande la plus forte se rapporte à la garde des nourrissons et des tout-petits, un service que les exploitants ont de la difficulté à offrir de façon abordable sans créer de déficit; d'autres ont attiré l'attention sur les capacités inégales dans les régions rurales et éloignées insuffisamment desservies.

Les orientations stratégiques proposées comprenaient le remplacement du système de subvention/modèle de l'utilisateur-payeur par un financement direct des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le financement de l'expansion uniquement dans le secteur sans but lucratif et le rétablissement des programmes de subvention des immobilisations. Les partisans de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants ont également réclamé le rétablissement du ratio de financement provincial-municipal au niveau de 80/20.

AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

On a prié le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de se joindre aux organismes Centraide, aux centres d'information communautaires, aux municipalités et à d'autres dans l'élargissement du service 211 à l'échelle de la province; on lui a également demandé de majorer le financement de base dans le secteur du bénévolat, en particulier celui des organismes engagés dans la prestation de soins de santé aux aînés.

Professionnels et gens de métier formés à l'étranger

Les pénuries de main-d'oeuvre prolongées dans les professions et les métiers ont incité les témoins à réclamer le soutien de programmes pour l'attestation, l'autorisation d'exercer et l'agrément des professionnels et gens de métier formés à l'étranger, ainsi que la promotion des programmes coopératifs. Le Comité a pris connaissance du besoin d'attirer les immigrants dans les domaines professionnels caractérisés par une forte demande et de collaborer avec le gouvernement fédéral et les partenaires du monde des affaires pour sensibiliser les entreprises à

l'existence du World Education Services et des autres services d'évaluation des diplômes.

Prévenir la violence faite aux femmes

Les représentants des maisons d'hébergement et de transition ont recommandé d'élaborer un plan d'action sur la violence sexuelle qui prévoit une augmentation du financement des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour les femmes, définit une stratégie dans un cadre axé sur l'équité, procure des ressources pour assurer l'accessibilité des refuges et des soutiens communautaires aux femmes handicapées qui utilisent ces services et assure un financement équitable des refuges pour femmes dans toutes les régions de la province, y compris les refuges pour femmes autochtones, en tenant compte des facteurs régionaux comme les coûts du transport. Ils ont également réclamé la mise en oeuvre intégrale des recommandations issues des enquêtes Hadley, May-Iles et Vince, l'instauration d'un processus de financement équitable et un soutien à la participation des victimes de violence au processus d'élaboration de la politique publique.

SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Le gouvernement a été prié de mettre à profit ses investissements dans l'éducation et la santé en considérant comme une priorité fondamentale du prochain budget un plan à long terme visant à remédier à la pauvreté des enfants et des familles. Le plan comprendrait les cinq éléments clés suivants : de bons emplois accompagnés de salaires suffisants, des services de garderie abordables, des logements abordables, des prestations pour enfants adéquates et un filet de sécurité sociale renouvelé. L'élaboration de mesures et de cibles relativement à la pauvreté des enfants assurerait la responsabilité publique. On a également suggéré de fournir un meilleur soutien aux organismes de services sociaux pour la mise en oeuvre des programmes et de financer des niveaux de dotation efficaces pour les services destinés aux secteurs les plus vulnérables de la société.

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Le Comité a reçu un grand nombre de présentations provenant de fournisseurs de services du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle qui félicitaient le gouvernement pour le lancement de son initiative de « transformation », y compris la mise en oeuvre de Passeport, un nouveau programme de financement individuel. Par ailleurs, ils réclamaient de manière générale une augmentation du financement pour venir en aide aux personnes qui ne reçoivent pas de services, une infrastructure de services et des ressources humaines dans les organismes, le versement d'allocations aux personnes par le biais de programmes comme Passeport, la collaboration et l'harmonisation des services entre les ministères et un soutien aux nouvelles possibilités d'innovation. Les témoins ont souligné le besoin d'affecter suffisamment de ressources pour mener à bien le projet de transformation, notamment l'établissement d'un réseau de planificateurs communautaires indépendants pour aider les personnes et les familles à acheter leurs soutiens d'un organisme ou par l'entremise d'un courtier.

Les représentants francophones ont attiré l'attention sur les écarts dans les services en français offerts dans ce secteur et ont réclamé des services équitables, accessibles et de grande qualité pour les francophones. Ils ont recommandé l'élaboration de stratégies interprovinciales pour réduire les obstacles professionnels qui nuisent au recrutement de fournisseurs de services francophones.

Parmi les mesures courantes suggérées au Comité, on note de meilleurs programmes d'éducation dans les collèges communautaires, une amélioration des ressources de formation dans les organismes, une aide financière relativement au fardeau de l'équité salariale ainsi que des salaires plus élevés et des mesures d'encouragement pour attirer les travailleurs dans ce domaine.

Soutiens au revenu, à l'emploi et au logement

Les propositions visant à améliorer les soutiens au revenu et à l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle comprenaient les mesures suivantes : limiter toute récupération des prestations d'aide sociale jusqu'à ce que le niveau combiné du revenu de toutes sources dépasse le seuil de la pauvreté, autoriser le placement des pensions de survivant de même que le produit des FERR et des REER dans les fiducies de type « Henson » et instaurer un régime d'épargne enregistré pour les personnes handicapées. Des ajustements devraient être apportés aux politiques d'approvisionnement du gouvernement et des entreprises afin d'améliorer les possibilités d'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle. Parmi les mesures de soutien au logement recommandées, on note la priorisation de la création de nouveaux logements pour les personnes ayant une maladie mentale et pour les victimes de violence; une exonération de l'impôt foncier du logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et la mise sur pied d'un comité consultatif chargé d'examiner l'administration des programmes de logement avec services de soutien qui relèvent du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et du ministère des Services sociaux et communautaires. On a réclamé du nouveau financement pour le programme de prévention de l'itinérance consolidé pour aider les familles sans-abri ou qui risquent de le devenir.

Personnes handicapées de l'Ontario

Les intervenants ont réclamé des investissements dans le soutien à l'emploi des personnes handicapées, notamment des programmes de formation professionnelle, des services de soutien et de mentorat, des mesures de maintien en poste, des suppléments de rémunération et l'élimination des obstacles à l'embauchage, au maintien en poste et à la promotion des personnes handicapées. L'une des réformes administratives proposées était le rétablissement rapide des anciens clients du POSPH qui ont perdu leur emploi à temps plein; autrement, le risque de devoir réintégrer le programme Ontario au travail et de présenter une demande d'évaluation de l'admissibilité au POSPH pourrait décourager les clients d'accepter un emploi à temps plein.

Des demandes précises ont été formulées pour procurer un financement de base durable aux organismes bénéficiaires de paiements de transfert pour la prestation de services d'interprète et d'intervenant, et pour augmenter les budgets du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels. Les détaillants ont demandé que l'on tienne compte des coûts d'observation des normes d'accessibilité aux termes de la loi et ont réclamé des mesures d'encouragement pour les aider à se conformer aux normes.

Aide sociale

Le gouvernement a été félicité pour avoir permis aux bénéficiaires du programme Ontario au travail de conserver une partie de leur revenu additionnel et de continuer à toucher des prestations pendant six mois, et a été exhorté à supprimer l'exigence de travail obligatoire du programme Ontario au travail au profit de possibilités de formation pertinentes plus susceptibles de mener à des emplois à long terme. Des témoins ont proposé que la formation linguistique et l'aide à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger deviennent des composantes obligatoires de la planification de l'emploi et du soutien à l'emploi, tout comme l'embauchage d'un plus grand nombre de travailleurs sociaux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) pour aider les requérants à franchir un processus complexe, et la promotion d'une éthique des soins. La province a été priée de promouvoir le concept de normes nationales pour la prestation de l'aide sociale. Un accès élargi à la protection du Programme de médicaments Trillium a été réclamé pour les Ontariens à faible revenu.

Taux

De nombreux témoins ont recommandé une majoration des taux de prestations du POSPH et du programme Ontario au travail. On a dit à maintes reprises au Comité que les allocations au logement doivent concorder avec le coût moyen des loyers locaux (défini par la SCHL¹) pour faire en sorte que les bénéficiaires vivent dans la dignité et s'occupent de leurs enfants de façon adéquate; de plus, l'allocation de base doit non seulement permettre de combler les besoins nutritionnels quotidiens (c.-à.-d. correspondre au coût du panier à provisions nutritif établi par les services de santé locaux), mais également permettre aux bénéficiaires de combler d'autres besoins comme l'habillement, les articles de soins personnels, le transport, etc. La plupart des témoins ont réclamé un relèvement des niveaux de l'aide sociale et leur indexation au taux d'inflation annuel.

Les recommandations connexes portaient sur la meilleure façon de déterminer les taux de l'aide sociale; parmi les critères « objectifs » suggérés, on note un rapport défini avec le seuil de pauvreté et avec la mesure du panier de consommation de Développement social Canada.

Récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE)/prestation ontarienne pour enfants

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement

L'une des recommandations qui est revenue le plus souvent dans les présentations faites au Comité consistait à mettre fin à la récupération du Supplément de la prestation nationale pour enfants, mais à maintenir les programmes de réinvestissement auxquels la province applique ces fonds. Des témoins ont également réclamé la création d'une prestation ontarienne pour enfants, fondée sur la prémisse qu'aucune famille bénéficiaire de l'aide sociale ne subit une réduction de son revenu net, et conçue pour compenser la récupération du SPNE. D'autres témoins ont recommandé d'intégrer l'actuel Supplément de revenu de l'Ontario pour les familles travailleuses ayant des frais de garde d'enfants à la prestation ontarienne pour enfants et d'utiliser ce programme pour augmenter le revenu des familles travailleuses à faible revenu. Les partisans de la lutte contre la pauvreté ont demandé au gouvernement d'annuler les changements apportés à l'allocation spéciale pour l'alimentation et de continuer à verser cette allocation ainsi que les autres allocations pour besoins médicaux aux bénéficiaires du POSPH et du programme Ontario au travail.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS

Protection des animaux

Les vétérinaires de l'Ontario ont offert de tenir des consultations avec le gouvernement sur des sujets de préoccupation immédiats dans l'industrie de la santé animale, notamment la préparation aux situations d'urgence et la protection de la santé humaine et animale; une protection adéquate contre les animaux dangereux et l'assurance d'un nombre suffisant de vétérinaires pour les animaux destinés à l'alimentation. La SPAO et plusieurs de ses affiliés ont de nouveau exhorté le gouvernement à donner suite aux recommandations du Rapport Grant Thornton, en particulier la recommandation portant sur l'octroi d'un financement majoré et plus direct à ces organismes. Des subventions ponctuelles spéciales ont été réclamées pour l'achat d'équipement de sécurité pour les enquêteurs et pour la création d'un fonds d'investissement pour multiplier le soutien financier correspondant des collectivités locales.

CULTURE

Les organismes du secteur des arts ont mis en relief leur contribution économique et sociale pour réclamer un relèvement du niveau de financement des arts dans la province, qui se classe actuellement au septième rang parmi les dix provinces, au moyen d'une augmentation d'environ 45 % sur trois ans du budget de base du Conseil des arts de l'Ontario. L'infrastructure est considérée comme la première priorité et 109 projets d'immobilisations prévus attendent une aide financière; la construction de 45 % des installations du domaine des arts remonte à plus de 75 ans et 28 % d'entre elles ont reçu la désignation d'édifice historique. Il a été proposé de fournir le financement de contrepartie nécessaire pour profiter des programmes de subvention du gouvernement fédéral pour les infrastructures, en plus de créer un programme de financement des infrastructures pour les organismes sans but lucratif du secteur des arts.

Parmi les autres recommandations précises, on note le financement du Centre des arts MacLaren et des musées, qui ne relèvent pas actuellement du mandat du Conseil des arts de l'Ontario, et la mise en oeuvre de la loi sur le statut de l'artiste afin que les artistes aient accès au processus de négociation collective.

SECRETARIAT DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Dans une collectivité, les partisans de la lutte contre la pauvreté ont laissé entendre que l'adoption d'un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle devrait être une priorité de sorte que les décisions stratégiques clés soient le reflet du vote de la majorité; un citoyen a demandé de prévoir des fonds suffisants pour mener une étude formelle de la démocratie directe (c.-à-d. initiatives des citoyens et référendums).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les représentants du secteur manufacturier ont réclamé des investissements dans la fabrication locale, une stratégie claire pour le secteur et un examen de la compétitivité du secteur conformément à ce qui a été recommandé dans une motion adoptée par l'Assemblée législative.

Les témoins étaient en faveur d'un engagement soutenu à l'endroit des mesures d'encouragement comme la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile afin d'attirer les investissements dans le secteur de l'automobile; ils appuyaient également l'amélioration de la trousse d'outils de développement économique local pour permettre aux collectivités de se mesurer aux territoires de compétence concurrents sur le marché mondial. L'expansion de la recherche essentielle au développement industriel était préconisée.

Les développements sur la scène internationale ont donné lieu à plusieurs recommandations, notamment examiner l'intégration économique accrue avec les États-Unis et la restructuration mondiale. Des témoins ont encouragé le gouvernement à reprendre un certain contrôle des investissements à l'intérieur des frontières provinciales, à favoriser les processus à valeur ajoutée pour les ressources avant de les exporter et à veiller à ce que le développement des ressources se fasse dans une perspective de développement durable. Le Comité a également reçu une proposition visant à moderniser la réglementation et à l'harmoniser avec les normes mondiales.

En ce qui a trait aux prises de contrôle étrangères, les témoins ont proposé d'évaluer et d'assurer la protection des emplois, d'assurer le respect du processus de négociation collective et d'imposer des exigences en matière de rendement pour garantir la réalisation des avantages promis sur le plan des investissements.

ÉDUCATION

Financement

Questions touchant la formule de financement

Les conseils des écoles catholiques ont réitéré leur appui à la philosophie de base du modèle de financement, tout en faisant part des difficultés auxquelles ils sont confrontés à cause de l'insuffisance de la mise à jour des points de référence. Ils ont demandé la tenue de consultations régulières avec le ministère pour examiner les points de référence de la formule de financement et de participer à tout examen du modèle de financement. Les conseils scolaires ont également réclamé la diffusion en temps opportun des annonces de financement pour permettre une planification rationnelle et une mise en oeuvre responsable des programmes, ainsi que la publication de la réglementation des subventions avant le 31 mars de l'année précédente.

Points de référence

Les conseils ont indiqué qu'il serait possible d'éliminer les manques à gagner entre les subventions à l'éducation et les coûts réels en haussant les points de référence pour qu'ils correspondent aux coûts réels des salaires et avantages sociaux et qu'ils reflètent les coûts réels du fonctionnement et de l'entretien des écoles, tout en tenant compte des écarts régionaux dus aux conditions climatiques, au coût de la vie et à l'état des installations scolaires. En général, les conseils appréciaient le financement des augmentations salariales du personnel enseignant, mais réclamaient un traitement semblable pour les salaires et avantages sociaux du personnel.

Subvention de base

Les enseignantes et enseignants du palier élémentaire ont proposé d'incorporer à la subvention de base le financement du nombre d'élèves par classe au primaire et le montant par élève pour les fournitures et les services scolaires et d'apporter des ajustements à la suite desquels un grand nombre de composantes du financement pour les élèves des paliers élémentaire et secondaire seraient équivalentes.

Subventions à des fins particulières

Le Comité a reçu des demandes à propos de nombreux éléments de la formule de financement, notamment ce qui suit : les cours ouvrant droit à crédit dans le cadre de l'éducation des adultes, le facteur des avantages sociaux du point de référence des salaires du personnel enseignant, les programmes d'anglais langue seconde, le coût du plafonnement du nombre d'élèves par classe au primaire, la subvention pour la réfection des écoles, le financement des tentatives réelles des élèves du secondaire de suivre des cours ouvrant droit à crédit et les allocations pour le personnel enseignant suppléant, les enseignantes bibliothécaires ou enseignants bibliothécaires et le nouveau personnel enseignant. Un conseil scolaire du Nord de l'Ontario s'est dit préoccupé par les changements apportés à la subvention pour raisons d'ordre géographique, un conseil urbain a réclamé une prolongation du programme tenant compte des besoins liés à la croissance, et le personnel

enseignant a recommandé d'élargir la subvention de base pour les écoles pour financer les coûts scolaires qui ne dépendent pas de l'effectif.

Subvention pour la baisse des effectifs

En plus de la bonification de la subvention pour la baisse des effectifs, les conseils ont réclamé la reconnaissance du fait que la baisse des effectifs ne s'accompagne pas de réductions immédiates des frais fixes. Un conseil a demandé que l'on calcule séparément les montants pour les paliers élémentaire et secondaire en faisant remarquer qu'un fardeau de dépenses causé par la baisse des effectifs au palier élémentaire était alourdi par les pressions de la croissance au palier secondaire. La création d'un groupe de travail a été proposée pour examiner l'impact provincial de la baisse des effectifs et recommander des stratégies à long terme.

Subvention pour les priorités locales

Les conseils scolaires ont fait part de leur déception relativement à la perte de latitude qui accompagnait l'élimination récente de la subvention pour les priorités locales et ont recommandé de rétablir le montant au titre des priorités locales dans la subvention de base ou de créer une nouvelle subvention pour les priorités locales. Le ministère a également été invité à créer un comité consultatif pour surveiller la question de la latitude de dépenser au sein de la formule de financement en général. L'exécution d'une vérification systématique a été proposée pour évaluer l'efficience et l'efficacité des processus de reddition de comptes imposés par la province et leur impact sur le fonctionnement des conseils.

Éducation de l'enfance en difficulté

Les conseils scolaires ont réclamé une augmentation de l'allocation générale par élève en difficulté (AGED) pour tenir compte du coût réel de la prestation des services d'éducation de l'enfance en difficulté, ainsi qu'une allocation continue au moyen d'un processus de financement étagé pour les élèves ayant des besoins exceptionnels. Le Comité a appris que si les montants de l'AGED diminuent quand les élèves vieillissent, ce n'est pas le cas du coût des soutiens et services nécessaires. Les témoins ont demandé de rétablir la transférabilité du financement des besoins exceptionnels des élèves qui passent à un autre conseil et de revoir les écarts déraisonnablement élevés du financement de l'éducation de l'enfance en difficulté dans les conseils coïncidents.

Subvention pour le transport

Les conseils scolaires et les intervenants se sont dits irrités par l'absence continue d'une formule de financement équitable et adéquate du transport qui répondrait aux besoins réels du transport des élèves, y compris celui des élèves ayant des besoins particuliers; ils ont réclamé de façon pressante un financement additionnel pour combler l'écart entre les coûts actuels et les subventions fondées sur un point de référence établi il y a dix ans. Ils ont demandé des révisions pour améliorer le transport des élèves en classe d'immersion française de même que des

changements à la politique récente du ministère sur la réforme du transport qui exige que tous les conseils scolaires anglophones coïncidents fonctionnent comme un consortium aux fins du transport des élèves.

Questions touchant le financement hors formule

Les représentants des aînés ont recommandé d'augmenter les budgets des conseils scolaires pour offrir aux aînés des programmes d'éducation permanente qui soient abordables, disponibles et accessibles. Le Comité a appris que les initiatives du ministère relativement à l'informatisation des données sur les élèves sont une source de problèmes importants pour les petits conseils ayant des services de système d'information restreints. D'autres conseils ont réclamé un financement adéquat pour mettre en oeuvre les initiatives imposées par le ministère comme la Gestion de l'information pour l'amélioration du rendement des élèves (GIARE) et le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn). Les exploitants d'autobus scolaires ont demandé une remise environnementale sur l'achat de nouveaux autobus standards de 2007. En dernier lieu, on a attiré l'attention sur un certain nombre de questions touchant la cession des biens scolaires excédentaires, en particulier dans les centres urbains, où une pénurie d'emplacements scolaires adéquats pourrait se produire; les conseils d'écoles catholiques ont réclamé un mécanisme de financement pour couvrir les coûts d'immobilisations futurs associés à l'achat et à la modernisation des écoles louées.

Questions hors financement

Curriculum

En citant des preuves à l'appui du fait que l'éducation musicale améliore le raisonnement, les aptitudes à résoudre les problèmes et l'estime de soi, les professeurs de musique ont réclamé du financement non discrétionnaire pour du temps réservé à l'enseignement de la musique au palier élémentaire par des professeurs spécialistes en la matière ainsi que pour des services de conseillère ou conseiller, et des investissements dans l'achat d'instruments et de matériel. Ils ont en outre recommandé de mener une étude exhaustive pour définir les écarts sur le plan des ressources, du financement et des politiques qui empêchent la prestation de cours de musique.

Des intervenants de l'extérieur du secteur de l'éducation ont également soumis des idées, comme l'élaboration d'un programme d'éducation en agriculture, l'élargissement du programme Les sentiers des études et l'amélioration de l'accès à une alimentation saine et à l'activité physique dans les écoles.

Politique

Parmi les orientations stratégiques recommandées, on note faire en sorte que le ministère assume seul la responsabilité de la prestation et du financement des services de garderie, permettre aux conseils scolaires d'utiliser les redevances d'exploitation relatives à l'éducation pour la construction d'écoles, inciter les conseils scolaires à s'associer aux administrations municipales et au gouvernement provincial pour construire des installations à utilisation conjointe,

réduire la taille des conseils scolaires du Nord et maintenir le contrôle du gouvernement provincial sur les pouvoirs de taxation aux fins de l'éducation. Des témoins ont réclamé des modifications législatives à la réglementation du nombre d'élèves par classe au primaire pour donner plus de latitude aux conseils et pour séparer les exigences relatives au nombre d'élèves par classe et le financement pour les premières années du primaire des exigences et du financement pour la quatrième à la huitième année. On a prié le gouvernement de demander une modification constitutionnelle pour éliminer le financement public du système d'écoles séparées et de regrouper les systèmes d'écoles publiques et séparées de l'Ontario en un système scolaire séculaire unique pour chaque langue (un francophone et un anglophone).

ÉNERGIE

Les questions de reddition de comptes retenaient l'attention des témoins qui ont demandé au gouvernement de se pencher sur les salaires et les pensions disproportionnés versés aux dirigeants principaux des sociétés d'État comme Hydro One et de charger un nouveau vérificateur provincial de l'électricité d'examiner les entités du secteur de l'électricité et de présenter un rapport à l'Assemblée législative.

Marché de l'électricité

L'Ontario est confrontée à des défis dans tous les aspects de ses marchés de l'électricité – prix, offre et demande (économie d'énergie). Les témoins convenaient avec le gouvernement de la nécessité de remédier au problème de l'offre et d'améliorer l'économie d'énergie et la stabilité des prix, mais ont laissé entendre que les politiques actuelles limitent les options en matière d'approvisionnement.

Les consommateurs industriels veulent qu'il y ait un équilibre entre les objectifs économiques et environnementaux dans les plans qu'élabore l'Office de l'électricité de l'Ontario (OEO) et en ce qui a trait au Programme des chefs de file environnementaux de l'Ontario. Ils sont en faveur d'une approche complète qui prévoit la collaboration avec le Conseil des ministres de l'énergie et tous les intervenants pour faire de l'énergie une priorité et ont cerné un besoin de recherche dans la technologie énergétique et environnementale. Les témoins veulent avoir l'assurance que les décisions prises par les entités énergétiques gouvernementales n'auront pas pour effet d'augmenter les prix de l'électricité ou de diminuer la fiabilité de l'approvisionnement.

Les partisans de la lutte contre la pauvreté ont recommandé d'assurer un accès universel à l'électricité et au chauffage au moyen de l'élaboration d'un plan visant à remédier à la pauvreté en matière d'énergie et à fournir aux consommateurs à faible revenu une aide tarifaire, une aide d'urgence et du financement pour faire en sorte que les programmes d'économie d'énergie soient accessibles.

Prix de l'électricité

Les prix élevés de l'électricité peuvent nuire à la compétitivité industrielle et divers consommateurs industriels – y compris des exploitants de serres et des représentants de l'industrie chimique – ont mis en relief le besoin d'avoir des prix compétitifs et abordables, tandis que les syndicats ont réclamé des prix stables. Les petites entreprises voulaient une augmentation au niveau du seuil de taux de premier rang (prix le plus bas) en vertu de la Grille tarifaire réglementée pour les petites entreprises.

Le Comité a appris que le niveau actuel des tarifs d'électricité fait que les collectivités du Nord de l'Ontario comptent parmi les territoires de compétence où les coûts sont les plus élevés en Amérique du Nord, et c'est ce qui a incité l'industrie forestière et ses travailleurs à proposer l'adoption de tarifs d'électricité plus compétitifs. Les représentants du secteur de l'agriculture privilégiaient un prix d'offre standard pour l'électricité équivalent au prix du marché moyen prévu sur cinq ans, une politique de facturation nette qui permet aux exploitations agricoles et autres producteurs de vendre l'électricité à son coût moyen mensuel, et le maintien du programme d'aide tarifaire rurale.

Les témoins ont demandé que des études soient menées sur les compteurs intelligents avant d'en imposer l'utilisation (et d'instaurer les tarifs en pointe connexes qui constitueront un fardeau pour les petites entreprises) et que les compteurs intelligents soient facultatifs pour les consommateurs qui utilisent moins de 50 000 kilowatts par année.

Approvisionnement en électricité

Parmi les recommandations générales, citons le développement d'une capacité d'approvisionnement nouvelle et suffisante, l'élaboration d'un plan détaillé énumérant les sources d'approvisionnement futures, ainsi que l'élargissement des efforts visant à rationaliser et écourter les processus d'approbation aux trois paliers de gouvernement pour les nouveaux projets de production et de distribution de l'électricité.

Se fondant sur le fait que les centrales au charbon causent moins de 1 % de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre et que leur fermeture coûterait des milliards de dollars aux abonnés, de nombreux témoins ont plaidé en faveur de l'épuration des centrales au charbon. L'offre abondante de charbon a également été soulignée.

Il a été question du potentiel des carburants de remplacement tels que les déchets et les cultures agricoles. Les représentants du secteur de l'agriculture étaient en faveur du développement de productions énergétiques à la ferme ainsi que de l'utilisation potentielle de cultures énergétiques dans les centrales au charbon et ont demandé au gouvernement de faciliter la création de marchés pour ces cultures. Un autre témoin voulait que la production d'électricité à partir de déchets soit prise en considération.

Si l'accès au gaz du Nord par le biais des terminaux de gaz en mer de Western Hub and Liquid Natural Gas a été réclamé, on a aussi demandé de maximiser les options autres que la production d'électricité à base de gaz naturel telles que le charbon et l'énergie nucléaire plus propres.

Demande (économie de l'énergie)

Le Comité a reçu une demande visant à élaborer un plan détaillé pour l'économie d'électricité et à adopter des mesures pour aider les détaillants à améliorer leur économie d'énergie.

ENVIRONNEMENT

Des témoins préconisaient une approche de partenariat relativement au changement climatique – entre l'industrie et la province et au niveau fédéral-provincial – accompagnée d'ententes sectorielles comme mécanisme principal pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Ils étaient aussi très favorables à l'application rigoureuse des normes d'émissions industrielles et à la reconnaissance publique de l'excellence dans le domaine de l'environnement.

La réduction des émissions des véhicules était l'objectif visé par les témoins qui ont recommandé l'élargissement de l'infrastructure d'avitaillement en éthanol et de la flotte de véhicules fonctionnant à l'éthanol, ainsi qu'un partenariat avec l'Ontario Trucking Association et des mesures d'encouragement pour accélérer le retrait des vieux véhicules.

Des questions touchant la gestion des déchets ont été soulevées dans plusieurs contextes. Les modifications recommandées au programme de la boîte bleue consistaient à plafonner la quote-part municipale des coûts et à relever le niveau d'exonération pour tenir compte de la définition provinciale d'une petite entreprise. Les propositions relatives à l'élimination des déchets privilégiaient un programme d'élimination des déchets dangereux fondé sur des mesures d'encouragement plutôt qu'un programme axé sur la réglementation, ainsi que le recyclage municipal des déchets électroniques plutôt que leur dépôt dans des sites d'enfouissement. Les détaillants ont demandé au gouvernement d'élaborer des programmes de recyclage et de leur permettre d'indiquer la taxe écologique sur les reçus de caisse.

Un grand nombre de témoins considéraient l'eau saine et l'environnement comme des priorités. Le thème de la qualité de l'eau durable se retrouvait dans les recommandations visant à fournir un cadre de planification à long terme pour le bassin versant du lac Simcoe, à assurer le financement à long terme des mesures de protection aux termes de la *Loi sur l'eau saine* et à affecter des fonds à la qualité de l'eau des terres rurales et des Grands lacs.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nominations dans les organismes

Les responsables d'un collège de la santé de l'Ontario appuyaient les recommandations du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS) concernant les nominations dans les organismes, notamment choisir les membres du public qui seront nommés à des conseils en fonction de la pertinence de leur éducation et de leur expérience et s'assurer que les membres du public ont la capacité, la volonté et le souci de s'acquitter de leurs responsabilités. Ils ont également recommandé de prévoir un meilleur processus de sélection initiale, d'offrir des programmes d'orientation efficaces, d'augmenter les indemnités quotidiennes et de permettre aux membres du public de participer à tous les aspects du processus de réglementation.

Fonction publique de l'Ontario

Le Comité a reçu des avis divergents quant aux orientations pour la fonction publique. Un témoin a proposé d'effectuer une comparaison générale avec les emplois équivalents dans le secteur privé pour fixer la rémunération des fonctionnaires et de faire en sorte que la législation des régimes de retraite de la fonction publique n'impose pas de coûts supplémentaires aux contribuables. Un autre témoin a prié le gouvernement, y compris ses organismes non liés, de donner l'exemple en embauchant des personnes handicapées et d'adopter une politique de « salaires suffisants » pour toutes les entreprises qui effectuent du travail pour celui-ci.

Réduction des formalités administratives

Les porte-parole de la petite entreprise ont proposé d'imposer un moratoire sur les nouvelles dispositions législatives qui augmentent le fardeau de réglementation des petites et moyennes entreprises, et de fixer des cibles de réduction de la réglementation accompagnées d'échéances fermes; on a demandé au gouvernement d'adopter les « principes d'excellence de la réglementation » pour les nouveaux règlements et les principes de « norme d'efficacité » pour les nouveaux formulaires commerciaux à usage public – ce que d'autres témoins ont décrit comme la mise en oeuvre d'une « lentille de la petite entreprise » pour tenir compte officiellement des petites entreprises dans les processus et les pratiques du gouvernement.

On a aussi prié le gouvernement d'élaborer un échéancier fixe pour la prise des décisions relatives aux propositions présentées par les organismes, appliqué à l'échelle des ministères et des services au sein des ministères, et d'exiger que les ministères prévoient des augmentations annualisées du budget de base fondées sur des hausses de coûts réalistes pour tous les programmes financés, reliées à un point de référence comme le taux d'inflation.

SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE

En tant que plus gros poste de dépenses de l'Ontario, les soins de santé demeurent un thème prépondérant des consultations prébudgétaires et le Comité a reçu des avis émanant d'un large éventail de témoins. L'observation d'un intervenant selon laquelle il est essentiel que toutes les parties du réseau de la santé travaillent à l'unisson a été le thème d'un grand nombre de présentations, tout comme l'objectif d'aiguiller les patients vers le niveau de soins le plus approprié dans la collectivité. Exiger le respect rigoureux et constant de la *Loi canadienne sur la santé* était une recommandation précise, qui témoignait de l'accent plus général mis sur l'amélioration de la qualité des services de santé publics.

Niveaux de soin

Soins actifs

Les hôpitaux ont réclamé que l'on porte une attention immédiate à leur déficit de fonds de roulement avant de transférer la responsabilité du financement aux réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) le 1^{er} avril 2007.

Soins aux malades chroniques

On a conseillé au ministère d'élaborer des mesures d'évaluation pertinentes des soins prodigués aux malades chroniques et d'instaurer des plans, des procédures et du financement dans l'ensemble du réseau de santé, y compris des ressources suffisantes pour accompagner tout transfert de la prestation des soins de santé assurée par les établissements aux fournisseurs de soins de santé communautaires.

Soins primaires

Parmi les recommandations visant à améliorer la prestation des soins primaires, citons un plus grand nombre de cliniques dirigées par du personnel infirmier, davantage de services fournis par des professionnels de la santé autres que les médecins comme les infirmiers et infirmières praticiens, une meilleure prise en compte des modèles de soins concertés ainsi qu'une rémunération et une reconnaissance professionnelle adéquates pour tous les membres des équipes de santé interdisciplinaires.

Les représentants des centres de santé communautaire et des centres d'accès à la santé autochtones ont réclamé des niveaux de salaire justes et compétitifs ainsi que des ressources de fonctionnement, notamment des fonds pour financer au taux provincial leurs postes d'infirmier et infirmière praticiens. Ils ont également demandé des fonds d'immobilisations pour les nouveaux centres de santé communautaire et les satellites.

Procédures et traitements

Des témoins préoccupés par des conditions, des maladies ou des incapacités précises ont présenté des demandes de financement pour des traitements, des interventions ou des soutiens ciblés. Citons, notamment, un établissement offrant

des services d'intervention fondée sur des preuves et d'autres services aux personnes souffrant d'autisme et de troubles connexes, un centre médical/chirurgical multidisciplinaire pour traiter l'obésité, un financement stable pour les ablations cardiaques complexes et les chirurgies cardiaques à effraction minimale assistées par robot, ainsi qu'un soutien pour les services de neuromodulation. On a demandé au gouvernement de financer la fourniture des pompes à insuline et des fournitures connexes aux adultes qui bénéficiaient de cette protection quand ils étaient enfants, et en général d'accroître l'accès aux médicaments, aux dispositifs et aux fournitures pour le diabète. On a exhorté le ministère à consulter les intervenants dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie provinciale pour la perte auditive et d'investir dans les programmes de recherche et de sensibilisation en santé auditive; une demande similaire visait à assurer que les enfants ayant une perte de la vision ont les mêmes possibilités que les autres d'atteindre les points de référence sur le plan de la santé et du développement.

Soins contre le cancer

Les partisans de la prévention du cancer ont exhorté le gouvernement à accélérer l'instauration d'un programme provincial de dépistage du cancer colorectal. Ils ont également demandé que l'on interdise l'utilisation du matériel de bronzage artificiel par des personnes de moins de 18 ans (ainsi que la publicité connexe qui leur est destinée) et que l'on réglemente l'industrie du bronzage artificiel, notamment imposer une formation obligatoire pour les opérateurs de ce matériel. Le Comité a pris connaissance du besoin d'accélérer l'agrandissement proposé du centre de cancérologie de l'hôpital Royal Victoria (région de Simcoe-Muskoka).

Professions de la santé réglementées

Les représentants de plusieurs professions de la santé réglementées ont expliqué au Comité en quoi le fait de répondre aux besoins précis de leurs membres profiterait à l'ensemble du réseau de la santé. Les diététistes ont demandé un élargissement du programme régional de stages pour remédier à la pénurie de diététistes. Les sages-femmes ont proposé de doubler le nombre d'admissions au programme de formation à la profession de sage-femme et d'inclure la protection de la maternité dans le cadre des soins primaires.

Soins infirmiers

Les infirmiers et infirmières ont recommandé des initiatives de maintien en poste et de recrutement comme l'amélioration des conditions de travail, le renforcement des normes de sécurité et la réduction de la charge de travail, ainsi que le renforcement de la capacité des programmes de sciences infirmières de première année. Les mesures connexes recommandées étaient les suivantes : un emploi à temps plein garanti pour les infirmiers et infirmières nouvellement diplômés, une charge de travail moins lourde pour le personnel infirmier plus âgé et une adoption plus générale des nouveaux rôles d'infirmiers et infirmières en pratique avancée. En plus de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, les infirmiers et infirmières ont réclamé la parité salariale dans les soins à domicile et

les soins de longue durée et dans le cadre du réalignement des centres d'accès aux soins communautaires (CASC).

Optométrie

En plus de la conclusion d'un nouvel accord de financement pluriannuel avec le gouvernement pour les services d'optométrie couverts par l'OHIP, les optométristes ont continué de réclamer l'élargissement de leur permis d'exercice pour les autoriser à prescrire des agents pharmaceutiques thérapeutiques. Ils ont également proposé d'intégrer les services d'optométrie aux programmes provinciaux qui soutiennent la santé des nourrissons et des enfants.

Services professionnels des pharmaciens

Les pharmaciens de l'Ontario ont demandé au gouvernement de doubler son investissement initial dans leurs services professionnels, de s'engager à faire de cet investissement une dépense annuelle et de fournir une allocation ponctuelle pour promouvoir les services professionnels offerts par les pharmaciens et les faire connaître au public. Ils ont aussi proposé une série d'augmentations graduelles des frais d'exécution d'ordonnance des médicaments gratuits de l'Ontario.

Physiothérapie

Le ministère a été invité à mener une étude de la situation actuelle de l'offre et de la demande de services de physiothérapie publics par les Ontariens dans l'ensemble des canaux de prestation des soins de santé et à collaborer avec l'OPA, les RLISS, les hôpitaux, les maisons de soins de longue durée, les CASC et les autres intervenants pour concevoir et instaurer des modèles de financement et de prestation garantissant un accès adéquat aux services de physiothérapie.

Secteurs

Soins à domicile et soins communautaires

Le Comité a appris que le financement pluriannuel et les modèles d'affectation améliorés peuvent favoriser les partenariats entre les hôpitaux, les soins primaires et les soins communautaires et faciliter la détermination de la cause des goulots d'étranglement dans la prestation des services et l'élaboration de stratégies pour y mettre fin. Des témoins ont laissé entendre que l'octroi de nouveaux fonds dans ce secteur devrait servir à élargir la collaboration entre les gestionnaires de cas des CASC et les groupes de soins primaires, à améliorer les services de soins de longue durée à domicile et à fournir aux personnes souffrant de maladies chroniques les outils et la technologie nécessaires pour mieux gérer leurs propres soins. Les infirmiers et infirmières de l'Ontario ont exhorté le gouvernement à revoir la politique d'appels d'offres pour les soins à domicile et à adopter entre-temps une politique qui privilégie la qualité plutôt que le prix et qui instaure des droits de successeur pour les employés des organismes qui perdent des soumissions.

Soins de longue durée

Les représentants du secteur ont félicité le gouvernement d'avoir octroyé des fonds pour un certain nombre d'initiatives valables (comme l'achat d'appareils de lavage et de matériel médical), mais ont souligné le besoin permanent d'effectifs supplémentaires pour prodiguer les soins aux résidents. Les exploitants de foyers ont tous souligné le besoin d'augmenter les heures de soins personnels (y compris un plus grand nombre d'heures de soins infirmiers et davantage de services de diététiste) et de majorer l'allocation quotidienne pour les aliments crus et le financement de l'hébergement pour les services de buanderie et d'entretien ménager et d'autres services. On a réclamé la tenue d'une étude fondée sur les preuves pour déterminer les niveaux de dotation appropriés pour les foyers de l'Ontario, et plusieurs témoins ont dit craindre que le projet de loi 140, s'il est adopté, fera passer des soins aux résidents aux processus et à la documentation les ressources existantes. Plusieurs témoins ont demandé que l'on entreprenne un processus de renouvellement des installations pour les lits de soins de longue durée de catégories B et C qui éliminera au bout du compte l'hébergement en chambres de trois et quatre lits.

Santé mentale et toxicomanie

On a demandé au gouvernement d'investir des fonds supplémentaires dans les programmes, les services et les soutiens communautaires en santé mentale, notamment des « lits sécuritaires », pour offrir une solution de rechange à l'hospitalisation quand les personnes ayant une maladie mentale nécessitent une intervention non médicale en cas de crise, du soutien et un environnement sécuritaire. Ces personnes ont aussi besoin d'un accès continu en temps voulu à un éventail complet de soutiens et de services en milieu hospitalier, notamment les médicaments et les traitements de pointe. Il a été proposé que les produits de sevrage du tabac soient couverts par le Programme de médicaments de l'Ontario.

Santé publique

La santé publique, a-t-on dit au Comité, devrait être une responsabilité provinciale financée dans son intégralité et comportant des programmes normalisés et harmonisés avec les RLISS. Les représentants des sociétés pharmaceutiques ont présenté une proposition de programmes d'immunisation contre le papillomavirus humain et le rotavirus.

Autres

Santé en ligne

Le Comité a appris que l'utilisation générale de la tenue de livres électronique et de l'interchangeabilité des médicaments hors formulaire pourrait permettre de réaliser des gains d'efficacité; des témoins ont réclamé une stratégie de santé en ligne complète accompagnée d'objectifs mesurables précis et considérée comme une priorité dans le plan d'investissement dans l'infrastructure ReNouveau Ontario. Les investissements dans la technologie de l'information pourraient élargir la connexion entre les équipes Santé familiale, les autres groupes de soins primaires et les centres d'accès aux soins communautaires.

Promotion de la santé

Les promoteurs du domaine de la santé ont invité le gouvernement à élargir le plan provincial relatif à la promotion de la saine alimentation et de la vie active en une stratégie plus exhaustive, incluant les politiques énoncées dans le rapport *Poids santé, vie saine* qui ne font pas partie du plan provincial. L'industrie de l'assurance a suggéré d'employer l'infrastructure du ministère de la Promotion de la santé pour élaborer une stratégie complète de prévention des blessures. Les partisans de la prévention du cancer ont incité le gouvernement à prendre des mesures rigoureuses pour récupérer les coûts de santé reliés aux produits du tabac, à lutter contre l'importation et la vente de tabac de contrebande et à appliquer rigoureusement la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*.

Pénurie de médecins

Les avis sur la façon de remédier à la pénurie de médecins, reçus de différents intervenants, comportaient trois facettes. Dans un cas, on recommandait d'admettre un plus grand nombre d'étudiants et étudiantes dans les écoles de médecine pour qu'il en sorte un plus grand nombre de médecins diplômés, de s'assurer que le coût des études à l'école de médecine est abordable et d'augmenter le nombre de postes de formation en résidence. Dans un autre cas, on préconisait l'élimination de la limite du nombre de médecins formés à l'étranger et acceptés dans le cadre du Programme d'évaluation des diplômés internationaux en médecine et d'accélérer le processus d'approbation. Dans un autre cas encore, on suggérait d'attirer et de retenir les médecins dans la province – y compris ceux pratiquant à l'extérieur de la province et du pays – à l'aide de mesures comme l'offre de programmes de mentorat et de prêts sans intérêt pour le démarrage de cabinets ou l'élargissement et/ou la modernisation de cabinets existants. Le gouvernement a été invité à poursuivre ses efforts pour installer des médecins dans les collectivités mal desservies.

AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

Au cours des audiences, plusieurs témoins ont demandé que l'Ontario exerce des pressions sur le gouvernement fédéral pour obtenir du soutien : les producteurs de céréales et de graines oléagineuses ont fait part au Comité de leurs préoccupations en rapport avec les échanges commerciaux; les producteurs de volailles et d'oeufs réclamaient du soutien pour assurer un commerce loyal, le maintien des taux de droits hors contingent et l'adoption de règles souples en matière de soutien interne dans le cadre des négociations de Doha sur le commerce des produits agricoles; les fabricants ont dit souhaiter que le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental soit retiré de l'assiette de l'impôt fédéral des sociétés et ont réclaté des mesures pour réduire les importations en provenance de la Chine; les avocats ont suggéré de demander un financement fédéral à long terme pour l'aide juridique; les groupes de lutte contre la pauvreté ont recommandé d'exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il respecte les ententes qu'il a conclues avec les provinces en matière de garde d'enfants; les aînés ont exhorté le premier ministre à travailler de concert avec ses

collègues pour persuader le gouvernement fédéral de rétablir le financement intégral de l'alphabétisation des adultes et ont prié le ministre de la Santé de collaborer avec ses homologues des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral pour élaborer un programme national relativement aux fournisseurs de soins accompagné de financement pour les soins de relève; les représentants des sociétés pharmaceutiques ont invité la province à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il poursuive (et élargisse) la stratégie nationale d'immunisation; les représentants de l'industrie forestière approuvaient l'idée de créer une banque de développement sectoriel au niveau fédéral. Enfin, différents intervenants ont exhorté le gouvernement à presser Ottawa d'augmenter les transferts pour l'infrastructure de l'éducation postsecondaire, y compris les travaux d'entretien et de réparation en souffrance sur les campus.

Parmi les autres projets d'infrastructure pour lesquels les témoins ont demandé à la province de conclure des partenariats avec le gouvernement fédéral, notons les projets au passage frontalier de Windsor et de Détroit, le financement par les secteurs public et privé d'une association de gestion du transport dans dix grandes villes, l'expansion du réseau routier national et, de façon plus générale, les projets concernant les routes et les ponts. Les municipalités réclament l'élimination des restrictions fédérales à leur utilisation des fonds transférés et la conclusion d'un nouvel accord avec le gouvernement fédéral relativement à un modèle de financement et de distribution pour la taxe sur l'essence.

TRAVAIL

Des témoins ont recommandé des modifications législatives pour protéger les travailleuses qui sont dans une relation de violence et pour élargir à tous les secteurs de l'économie l'accréditation fondée sur la signature de cartes de membre. Plusieurs témoins ont réclamé un renforcement de l'application de la *Loi sur les normes d'emploi* ainsi que des modifications pour améliorer la protection des travailleurs à contrat, temporaires et autonomes. L'un des sujets de préoccupation des témoins était de venir en aide aux travailleurs touchés par des mises à pied et des fermetures en exigeant que les entreprises donnent un avis raisonnable, établissent des comités d'adaptation de la main-d'oeuvre et fournissent une indemnité de départ minimale. Dans la même veine, on a proposé la création d'un fonds de protection des salariés qui garantirait que les employés sont compensés pour les salaires, les indemnités de départ et les paies de vacances non versés quand leur employeur fait faillite.

Salaire minimum

Le salaire minimum est un sujet qui est revenu souvent dans les discussions; la plupart des témoins recommandaient d'augmenter le salaire minimum à 10 \$ l'heure et un grand nombre ont proposé de l'indexer au taux de l'inflation. Par contre, les représentants de l'industrie du tourisme d'accueil ont recommandé d'attendre que la conjoncture économique s'améliore avant de procéder à une hausse quelconque. Les autres propositions étaient les suivantes : charger une commission indépendante d'examiner tous les ans le salaire minimum et de faire rapport à l'Assemblée législative; s'assurer que les niveaux de salaire minimum

tiennent compte du coût de la vie pour les familles travailleuses à faible revenu et les personnes qui travaillent dans le secteur de la petite entreprise; créer une commission sur les bas salaires et élaborer, de concert avec l'industrie, un complément salarial approprié à l'intention des travailleurs à faible revenu basé sur la rémunération imposable d'un travailleur et sur la taille de sa famille.

Les syndicats ont recommandé de nommer un commissaire à la protection des emplois comme défenseur des travailleurs, doté du pouvoir de regrouper les parties du milieu de travail, les investisseurs et les dirigeants communautaires pour tenter de sauver les entreprises en difficulté et les emplois. Les détaillants ont réclamé l'élaboration d'une stratégie interministérielle étalée sur dix ans relativement à l'offre de main-d'oeuvre pour faire en sorte que les pénuries de main-d'oeuvre ne freinent pas la croissance économique de la province. Des représentants du secteur sans but lucratif ont réclamé des mesures dynamiques pour faire progresser l'équité salariale et l'équité d'emploi dans tous les secteurs de l'économie.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)

Les représentants de l'industrie du logement ont soulevé des questions touchant la CSPAAT. Les partisans de l'habitation coopérative ont réclamé le rétablissement de la protection liée au coût de la vie dans les indemnités pour accident du travail. Les constructeurs de maisons ont demandé qu'on les consulte au sujet de l'élaboration d'un système d'assuré désigné et ont recommandé de maintenir le cadre législatif actuel pour les exploitants indépendants et les administrateurs. L'industrie de la construction en général a réclamé une loi qui rendrait obligatoire la protection de la CSPAAT pour toutes les personnes travaillant sur un chantier de construction et a proposé d'exiger que la CSPAAT fonctionne davantage comme l'OHIP et s'applique aux travailleurs individuels plutôt qu'à la masse salariale.

Les représentants des petites entreprises ont demandé un plan de réduction pluriannuel des taux des primes et l'imposition d'un moratoire sur les changements de stratégie qui auraient pour effet d'augmenter les taux ou la dette non provisionnelle de la Commission; ils ont également offert de collaborer avec le gouvernement au suivi de la reconnaissance des besoins spéciaux des petites entreprises dans le cadre des politiques de retour au travail rapide et sans danger et ont recommandé que les vérifications futures de la CSPAAT relèvent du vérificateur général. Les hôpitaux ont réclamé une modification législative qui leur permettrait de réaliser des économies considérables en passant de l'annexe 1 à l'annexe 2.

AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT

Plans de croissance

Le plan de croissance de la province – *Zones de croissance* – a reçu l'appui des constructeurs de maisons pour autant qu'il s'accompagne d'investissements dans

l'infrastructure comme le réseau routier et le transport public. Les préoccupations relatives aux offices de protection de la nature ont donné lieu à des recommandations portant sur la création d'un mécanisme de supervision provincial pour surveiller la conformité des politiques de protection de la nature aux politiques gouvernementales et sur l'élaboration d'une directive gouvernementale à l'intention des offices de protection de la nature les invitant à respecter l'intention des plans officiels.

Les plans de densification sont l'une des composantes de la stratégie de croissance de la province; les témoins qui appuient cette stratégie ont proposé des modifications aux politiques budgétaires et de réglementation pour promouvoir la densification, une aide gouvernementale pour surmonter la résistance dans les localités et l'obligation pour les municipalités de procéder au zonage nécessaire, avant d'adopter une stratégie de densification. Les témoins ont proposé également de mettre en oeuvre des stratégies pour garantir qu'il y a suffisamment de lots aménagés disponibles pour permettre la croissance et contenir les prix des lots résidentiels. Les constructeurs de maisons ont demandé que l'on porte attention à l'interprétation incohérente par les municipalités de la *Loi de 2002 modifiant des lois en ce qui concerne le code du bâtiment*.

Logement

De nombreux témoins ont pressé le gouvernement d'améliorer les possibilités de logement abordable – notamment en débloquant les fonds fédéraux affectés à cette fin – en finançant de nouveaux logements et des suppléments au loyer et en modifiant les parties de l'entente de logement abordable qui freinent l'acceptation de celle-ci par les régions et les municipalités. Parmi les autres conseils offerts en matière de politique, on note ce qui suit : axer les ressources de programme sur le développement de logements coopératifs et sans but lucratif, compléter les réserves des coopératives d'habitation et des coopératives de logement sans but lucratif et offrir une aide au logement aux personnes ayant une maladie mentale ou une incapacité physique ou une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux femmes et aux enfants qui ont été victimes de violence familiale.

Réorganisation des services locaux

Plusieurs témoins se sont dits préoccupés par le déséquilibre entre les ressources et les responsabilités qu'a causé la réorganisation des services locaux et ont exigé que la province réassume la responsabilité des services qui ont été transférés au cours de la dernière décennie. Les municipalités de l'Ontario ont indiqué qu'elles privilégiaient d'abord le transfert en amont de la responsabilité du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), programme sur lequel elles n'exercent aucun contrôle, mais dont elles doivent financer 80 % des coûts des prestations et 50 % des coûts administratifs. Plusieurs municipalités ont exhorté la province à reprendre la responsabilité des programmes sociaux et de santé et/ou à augmenter sa quote-part du financement de ces programmes. À tout le moins, soutiennent-elles, le gouvernement doit remédier au déséquilibre budgétaire cerné par l'Association des municipalités de l'Ontario en ce qui a trait aux services sociaux, au logement social, aux services d'ambulance terrestre et aux autres services qui ont été transférés aux municipalités. Les représentants du

secteur de la petite entreprise ont laissé entendre que le palier de gouvernement qui prend la décision de dépenser devrait être tenu de recueillir les revenus nécessaires et ont suggéré que la province fournisse les services relatifs aux gens et que les municipalités fournissent les services relatifs aux biens.

Un sujet de préoccupation commun des municipalités est l'intensification des pressions qui s'exercent sur les budgets pour les services d'urgence; elles ont demandé de l'aide pour assumer les coûts associés aux exigences de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* et (parce que le maintien de délais d'intervention adéquats a accru la demande d'intervention hiérarchisée pour les blessures qui mettent la vie en danger) réclamé la prise en compte des services d'incendie dans l'aide fournie au titre des services d'ambulance terrestre.

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)

De nombreux témoins ont proposé des révisions du financement du FPMO, notamment un seuil de financement de trois ans pour les collectivités confrontées à une réduction en vertu de la nouvelle formule, des modifications pour les municipalités du Nord qui sont aux prises avec des problèmes qui leur sont propres et le déblocage de la partie de la subvention récupérée pour 2007.

Parmi les recommandations formulées pour la révision de la formule, on note celles-ci : prendre en compte d'autres indicateurs de la richesse d'une municipalité comme les impôts municipaux en pourcentage du revenu des foyers, élaborer un indice composé pour la répartition de la subvention de péréquation de 170 millions de dollars, tenir compte de la densité de la population et de l'inflation et fournir un financement à long terme durable au lieu de conclure des ententes d'une année à l'autre.

Les répercussions du passage du FRC (Fonds de réinvestissement communautaire) au FPMO ont été abordées dans les propositions visant à fournir une protection graduelle contre les répercussions de la transition depuis le niveau de financement de 2004 et à inclure une affectation inflationniste dans cette protection. Des témoins ont également réclamé une modification du coefficient applicable aux régions rurales et aux petites localités pour égaliser le taux pour les municipalités du Nord – un coefficient de 100 %.

Impôts fonciers

Le Comité a appris que la dépendance des municipalités à l'égard des impôts fonciers, leur source principale de revenus, est la plus élevée dans le monde, soit 3,7 % du PIB, et que des efforts s'imposent pour réduire ce ratio à 1,5 %.

Plusieurs témoins ont proposé une forme ou l'autre de restriction aux impôts fonciers. Les représentants des aînés craignant que le gel des évaluations de deux ans n'entraîne un manque à gagner ont demandé que des limites soient imposées aux hausses compensatoires. Un gel à long terme pour les personnes à revenu fixe a été proposé sous réserve que les impôts dus soient payés en temps et lieu à même le produit de la vente de la maison. Un témoin a proposé une exonération de l'impôt foncier et des paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités et aux

conseils scolaires pour les associations de soins de longue durée. Un autre témoin a suggéré de revenir aux dispositions législatives antérieures concernant le remboursement des impôts fonciers de sorte que ce paiement soit fait à l'entité initiale qui a acquitté les impôts fonciers plutôt qu'au propriétaire foncier actuel.

Réforme de l'évaluation/l'imposition foncière

L'évaluation à la valeur actuelle (ÉVA) a été adoptée par la province en 1998 comme système d'évaluation foncière aux fins de l'impôt. Pour faciliter le passage à l'évaluation à la pleine valeur marchande, des mesures de plafonnement et de récupération ont été instaurées. Le plafonnement fait référence à la décision municipale de limiter ou plafonner les augmentations d'impôt sur les biens commerciaux, tandis que la récupération, qui est une limite imposée aux diminutions d'impôt, sert à financer le plafonnement. Les témoins opposés à ce régime ont laissé entendre qu'il est une source d'injustice et qu'il ne favorise pas la progression vers l'évaluation à la valeur actuelle pour tous les biens. Ils ont soumis des solutions de rechange telles que l'élimination de ce régime pour tous les biens commerciaux qui atteignent le niveau de l'ÉVA, le maintien des plafonds mais la cessation des récupérations, le rétablissement des taux fixes ou la « méthode des seuils » pour instaurer progressivement un allègement des impôts fonciers (p. ex., une partie d'un bien commercial est imposé au taux résidentiel).

Pour remplacer l'ÉVA, les agriculteurs ont proposé une méthode d'évaluation fondée sur la capacité de production des terres agricoles, et la réglementation des pratiques agricoles pour l'évaluation des biens agricoles. Parmi les autres changements suggérés pour le système d'évaluation, on note ce qui suit : l'instauration d'un taux d'impôt uniforme pour financer les services de police de la PPO (et réduire le financement du FPMO d'un montant correspondant); la création d'une catégorie de biens commerciaux distincte accompagnée de taux d'impôt raisonnables pour les édifices ayant façade sur la rue dans les zones commerciales du centre-ville; l'application d'un taux d'impôt uniforme aux corridors d'Hydro One à l'image du taux s'appliquant à la catégorie des pipelines; l'application du modèle de la Saskatchewan pour remédier à l'imposition injuste des municipalités d'où proviennent des matières premières (comme la roche extraite) transformées dans d'autres territoires de compétence.

Taux d'impôts scolaires des entreprises

Les impôts fonciers comportent deux composantes, une pour les services municipaux et l'autre pour l'éducation. Les conseils municipaux fixent les taux pour les services municipaux et le ministère des Finances (depuis la réorganisation des services locaux en 1998 quand la province a assumé la responsabilité du financement de l'éducation) fixe les taux pour l'éducation (fixés auparavant par les conseils scolaires locaux). Alors que les taux d'impôts scolaires résidentiels sont relativement égaux dans l'ensemble de la province, les taux d'impôts scolaires des entreprises varient considérablement. Les entités commerciales et municipales ont attiré l'attention sur cette anomalie perçue dans les taux d'impôts scolaires des entreprises. Les représentants des entreprises en particulier ont réclamé que les biens commerciaux soient assujettis au même système

d'imposition équitable que celui qui s'applique aux impôts scolaires résidentiels, sinon au même taux d'impôts scolaires.

Il n'y avait pas de consensus quant au taux idéal pour les impôts scolaires des entreprises; les suggestions allaient de l'adoption du taux de 1,38 % en vigueur dans la région de Halton (le taux le plus faible pour une grande ville) jusqu'à l'adoption d'un taux correspondant au taux provincial minimum. Smith Falls a proposé une réduction de taux de 28 % pour correspondre au taux en vigueur dans le comté de Lanark, tandis que le canton de Black River-Matheson a proposé de supprimer complètement les impôts scolaires de façon que les municipalités puissent utiliser cette marge de manoeuvre fiscale et que la province puisse réduire d'un montant correspondant la subvention du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO).

Autres questions

Les municipalités ont demandé au gouvernement de revoir la subvention pour les terres agricoles et les forêts aménagées afin de réduire les besoins de dépenses des municipalités et de partager le coût des services municipaux fournis sur les terres publiques. On a aussi proposé l'établissement d'un paiement tenant lieu d'impôts pour toutes les terres publiques, basé sur l'application des taux d'impôts résidentiels des localités et des comtés.

Les revenus municipaux étaient au coeur des propositions voulant que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial allouent aux municipalités une part des impôts et que le pouvoir de la cité de Toronto de percevoir une taxe sur les boissons alcoolisées soit révoqué. Il était aussi question de fournir une aide financière pour aider les municipalités à adopter les normes du CCSP, d'accorder plus de latitude aux municipalités relativement aux initiatives de financement comme la taxe sur l'essence, de partager avec les municipalités une autre tranche de 0,02 \$ par litre des revenus tirés de la taxe sur l'essence et de partager les revenus provinciaux de la taxe sur l'essence avec les municipalités rurales dans la même proportion qu'ils sont partagés avec celles-ci pour le transport en commun.

RESSOURCES NATURELLES

Les municipalités ont demandé le rétablissement du financement et de la dotation du ministère des Richesses naturelles pour protéger les forêts et les ressources en eau. On a souligné que le financement du ministère avait diminué de 87 % depuis 1992 et qu'il fallait réinvestir dans les programmes de protection de la nature, en particulier ceux concernant la lutte contre les inondations et l'érosion.

Ressources halieutiques et fauniques

La recommandation visant à instaurer une loi exhaustive énonçant un plan à long terme pour surveiller et protéger les lacs et effectuer de la recherche dans ce domaine s'accompagnait de demandes de financement accru pour la gestion des ressources halieutiques et fauniques; les ressources proviendraient de subventions,

des revenus ministériels, d'un fonds de dotation pour la protection de la biodiversité et d'une loterie spéciale.

Industrie forestière

Le Comité a appris que l'industrie forestière est confrontée à des défis économiques importants, tant au pays que dans les marchés internationaux, et a reçu des propositions relatives aux coûts, à la stratégie et à la bureaucratie au sein des ministères.

En général, les représentants de l'industrie forestière veulent que le gouvernement participe à la restructuration de l'industrie en tenant compte du fait que celle-ci fournit des emplois bien rémunérés et soutient les collectivités du Nord. Une meilleure prise en compte du fait que l'industrie exerce ses activités dans un marché global devrait se refléter dans le processus de vente des arbres à l'industrie, l'établissement des processus d'approbation et la fixation des tarifs de l'électricité.

Les témoins étaient tous en faveur du maintien de l'ajustement de 70 millions de dollars des redevances en 2006 compte tenu du fait que les coûts de la fibre de bois en Ontario demeurent non compétitifs par rapport à la moyenne mondiale. L'Ontario compte 100 usines qui paient 2,3 milliards de dollars annuellement en impôts à tous les ordres de gouvernement (23 millions de dollars par usine) – or, si trois usines seulement demeurent en activité à la suite du maintien de l'ajustement des redevances, cet investissement sera récupéré.

Le Comité a appris que la bureaucratie est un irritant important et que des efforts s'imposent pour éliminer les processus qui augmentent les coûts, mais ne procurent aucun avantage à l'industrie ou à l'environnement. Un témoin a fait remarquer qu'il faut compter neuf mois avant d'obtenir les permis, l'approbation et la contribution financière nécessaires pour construire une usine de panneaux OSB ultramoderne aux États-Unis. En Ontario, il faut compter 12 mois juste pour obtenir les permis nécessaires pour créer une aire d'entreposage du bois, laquelle est tout simplement une clairière dans la forêt.

Les nombreuses solutions recommandées comprenaient des approbations en temps opportun (et des temps de traitement fixes) par les ministères des Richesses naturelles et de l'Environnement, un processus de résolution des différends, une évaluation des répercussions socioéconomiques associées aux modifications des directives de gestion forestière et des révisions des normes de construction des ponts, du manuel de planification de la gestion forestière (Forest Management Planning Manual) et du processus de vérification indépendante des forêts. Un « test de catégorisation des processus » a été proposé pour les dispositions législatives futures qui prendrait en compte l'objectif sous-jacent, la nécessité de l'obligation imposée à l'industrie d'atteindre l'objectif et la question de savoir si l'obligation est simple, efficiente et efficace.

Les témoins ont exhorté le gouvernement à tenir des audiences publiques sur les dispositions législatives proposées sur les *espèces en péril* et ont dit craindre que ces dispositions posent un risque important pour l'approvisionnement en bois et son coût en Ontario. Les représentants des travailleurs ont proposé que les droits de coupe soient accordés sous réserve que les entreprises concluent des ententes à long terme avec les conseils régionaux du bois, les collectivités et leurs employés.

DÉVELOPPEMENT DU NORD ET DES MINES

Nord-Ouest de l'Ontario

Les collectivités du Nord sont aux prises avec des difficultés directement reliées aux défis auxquels est confrontée l'industrie forestière et exigent elles aussi que le gouvernement prenne des mesures – notamment une approche de partenariat pour la planification et le développement industriels dans la région – pour les aider à surmonter ces difficultés. Elles rejettent le point de vue selon lequel les réductions dans le Nord de l'Ontario font partie d'un ajustement économique inévitable.

Un large éventail de suggestions ont été soumises pour aider les collectivités du Nord, notamment celles-ci : un soutien aux investissements pour le tourisme, les routes et l'infrastructure; le développement de l'Université Lakehead comme centre de recherche et de formation; l'adoption d'une politique régionale relativement aux coûts de l'électricité (lesquels sont actuellement le double de ceux en vigueur au Manitoba); un crédit d'impôt pour attirer les nouvelles entreprises dans la région; la revitalisation du centre-ville; des cibles de création d'emplois, la diversification, la recherche à valeur ajoutée et la formation reliée au système d'affectation des ressources forestières ainsi que l'établissement d'installations de formation dans les collectivités où règne l'industrie forestière.

RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE

Parmi les demandes de financement précises, on note l'octroi d'un montant pour l'infrastructure supérieur à la somme de 30 milliards de dollars annoncée dans le budget de 2006 et d'un montant de 5 millions de dollars par année à l'intention des offices de protection de la nature pour remplacer l'infrastructure vétuste. Au nombre des demandes plus générales, on note le maintien du financement ponctuel pour les routes et les ponts accordé en 2006, le financement de l'infrastructure de télécommunications pour améliorer la connexion à haute vitesse dans les régions mal desservies, un fonds de réduction des catastrophes naturelles pour atténuer les effets des catastrophes futures et un projet de large bande pour favoriser la croissance des collectivités rurales.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario (FIMRCO)

Les témoins ont indiqué que le mode de financement actuel de l'infrastructure dans le cadre du FIMRCO ne répond pas à certains égards aux besoins de façon adéquate. Des formules de rechange ont été proposées, par exemple un financement par tête, par kilomètre de route ou par kilomètre de canalisation d'égout. Des témoins ont recommandé un plan de financement complet des

déficits d'infrastructure comprenant l'eau et les services publics ainsi que du financement à long terme au lieu de programmes ponctuels comme le FIMRCO.

Compte tenu des ressources financières limitées et de l'incapacité des petites collectivités à faire concurrence aux grandes municipalités pour les fonds restreints, les petites collectivités ont fait part de préoccupations distinctes; elles réclament notamment un remaniement des formules de financement pour tenir compte de la capacité budgétaire du requérant, un programme d'aide pour couvrir les coûts d'assainissement de l'eau afin d'aider les petites collectivités rurales et du Nord comptant moins de 3 000 habitants et du financement à l'infrastructure axé sur les collectivités rurales authentiques.

TOURISME

Les représentants de l'industrie se sont réjouis que le tourisme soit considéré comme l'une des quatre priorités énoncées dans les *Perspectives économiques* et ont exhorté le gouvernement à franchir la prochaine étape en se chargeant du rôle vital de la recherche sur le marché, notamment mener un sondage sur les projets de voyages des gens et lancer des campagnes de marketing ciblées. Une majoration du financement de 20 millions de dollars dans chacune de deux ou trois années a été demandé pour le ministère du Tourisme et la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT). On a aussi proposé de clarifier les règles d'évaluation pour garantir que tous les impôts fonciers des biens hôteliers sont établis de la même façon au moyen de la méthode fondée sur le revenu.

FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Transférabilité des crédits

Les étudiantes et étudiants des collèges ont pressé le gouvernement d'élaborer une politique précise sur la transférabilité, surtout dans le domaine des ententes sur l'articulation des programmes et dans celui de la reconnaissance des crédits, et ont proposé la création d'une agence de transfert pour faciliter le passage des étudiantes et étudiants entre les réseaux collégial et universitaire.

Financement de l'enseignement supérieur

Les placeurs de régimes épargne-études ont dit au Comité que les familles qui ont les moyens de payer en tout ou en partie le coût des études supérieures de leurs enfants sont plus susceptibles de leur inculquer l'idée d'aller au collège ou à l'université. Par conséquent, ils recommandent de nouvelles mesures d'encouragement destinées aux familles à revenu faible ou moyen et la promotion des avantages d'investir tôt dans les régimes d'épargne-études. Les placeurs de régimes d'épargne-études enregistrés ont aussi proposé la création d'un bon d'études ontarien jumelé au Bon d'études canadien et offert uniquement pour les nouveau-nés admissibles au Supplément de la prestation nationale pour enfants. Les étudiantes et étudiants universitaires appuyaient en outre l'élaboration de

programmes d'aiguillage précoce au moyen de la création et de la dotation d'un organisme de financement inspiré de la Fondation Trillium.

Financement des établissements d'enseignement

Les collèges communautaires ont réclamé un soutien additionnel pour les subventions de fonctionnement afin de poursuivre le processus d'amélioration en remédiant aux pénuries de compétences, en élargissant l'accès et en renforçant la qualité de l'expérience d'apprentissage. Ils ont également réclamé un financement des immobilisations majoré et stable pour adapter les campus et leur permettre d'offrir des programmes pertinents et de qualité élevée et répondre aux besoins de renouvellement des infrastructures. Les travailleurs et travailleuses et les étudiants et étudiantes du secteur collégial appuyaient la demande de majoration du financement et ont recommandé de faire passer l'Ontario de la dernière à la première place au pays sur le plan du financement de l'enseignement collégial par tête et d'augmenter le financement par étudiant de façon qu'il atteigne la moyenne nationale. Les établissements individuels ont soumis leurs propres demandes au Comité.

Les universités ont fait part au Comité des pressions qu'exerce sur l'accès l'augmentation plus rapide que prévu des effectifs et ont réclamé une stratégie, notamment une réforme de la formule de financement des universités pour préserver la qualité des programmes. On a demandé au gouvernement de financer les augmentations réelles de l'effectif de l'année courante et les hausses prévues non budgétées des années subséquentes, de fournir un financement ciblé pour l'embauchage d'un grand nombre de professeurs et de recourir davantage aux programmes concertés entre les collèges et les universités. Si les établissements se réjouissaient de la décision de soutenir l'augmentation de l'effectif diplômé, ils ont réclamé un meilleur mécanisme de financement des immobilisations pour soutenir la croissance du nombre de diplômés et, de manière générale, un plan d'immobilisations à plus long terme non assorti de conditions.

Financement de la recherche

La province a été invitée à reconnaître les capacités de recherche uniques des collèges en fournissant des fonds pour promouvoir la recherche, le développement et la capacité d'innovation et en collaborant avec un éventail de partenaires publics et privés pour permettre aux collèges de participer à des partenariats de recherche avec les universités et les secteurs industriels. Les représentants du monde des affaires ont recommandé une hausse du financement de la recherche destiné aux établissements postsecondaires pour créer de nouvelles technologies et acquérir des connaissances qui stimuleront l'innovation. Les universités ont fait ressortir la valeur économique du soutien des consortiums de recherche et des initiatives régionales en matière d'innovation et de recherche et ont réclamé des investissements dans la recherche universitaire de base et appliquée pour attirer et retenir les meilleurs chercheurs du monde et offrir des programmes de premier ordre aux étudiantes et étudiants de l'Ontario.

Aide financière aux étudiantes et étudiants et droits de scolarité

En faisant part de leurs préoccupations au sujet de l'abordabilité de l'enseignement supérieur et de l'endettement croissant des étudiantes et étudiants, les étudiantes et étudiants des collèges et des universités ont proposé de ramener les droits de scolarité aux niveaux de 2004 et de rétablir le gel des droits de scolarité. De plus, ils demandent une amélioration de la plupart des composantes du régime d'aide financière, notamment compléter les prêts aux étudiants avec davantage de subventions, instaurer des programmes de remise de dette et réduire le taux d'intérêt. On a aussi recommandé d'améliorer l'accès à l'aide financière pour les étudiantes et étudiants à temps partiel en maintenant les frais d'inscription aux programmes en ligne avec la hausse réelle des coûts, en relevant la rémunération que les étudiantes et étudiants peuvent toucher avant qu'il soit possible de récupérer les sommes versées par le RAFEO et en rétablissant la politique qui permet aux personnes de toucher une allocation de subsistance de l'aide sociale et des prêts étudiants pour couvrir les droits de scolarité et les frais reliés aux cours. On a dit au Comité que les améliorations initiales de l'aide financière aux étudiants pourraient être financées au moyen de l'élimination des crédits provinciaux pour frais de scolarité, que les étudiantes et étudiants devraient avoir accès à des subventions et des prêts sans égard à leur situation socioéconomique et que des formes d'aide mieux ciblées sont nécessaires pour les étudiantes et étudiants qualifiés provenant de familles à faible revenu, pour les personnes handicapées et pour les groupes sous-représentés comme les étudiantes et étudiants autochtones ou de première génération.

Un établissement postsecondaire a recommandé de maintenir l'autonomie des organismes de gouvernance des établissements relativement à la fixation des droits de scolarité, tout en reconnaissant le bien-fondé de la réglementation des hausses maximales des droits de scolarité en accord avec l'inflation pour la plupart des programmes de premier cycle. Un représentant de la communauté des petites entreprises a recommandé de ne pas plafonner les taux et d'accorder aux établissements postsecondaires une plus grande latitude pour la fixation des droits de scolarité.

Formation

Parmi les recommandations ciblées, on note l'élargissement du financement à la formation et l'amélioration des programmes pour les Ontariens plus vieux, notamment les aînés, des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage élargis pour les étudiantes et étudiants, ainsi que des programmes d'apprentissage et de l'aide à l'intégration au marché du travail pour les immigrants qualifiés. Le secteur de la culture a réclamé une part des investissements dans la formation et le perfectionnement professionnel correspondant à sa part de la main-d'oeuvre. Des témoins ont réclamé des majorations du crédit d'impôt de l'Ontario pour l'éducation coopérative par session pour chaque étudiant inscrit à un programme d'éducation coopérative et une augmentation des dépenses admissibles pour inciter davantage les employeurs à embaucher et à encadrer des étudiants. Le collège Georgian désirait conclure un partenariat dans le cadre de l'amélioration du matériel de formation et de l'infrastructure d'immobilisations pour son établissement de formation maritime.

TRANSPORT

Réseau routier

Les représentants du tourisme automobile ont réclamé la formation d'un partenariat trilatéral avec les autres paliers de gouvernement pour régler les dossiers en attente dans le domaine de l'infrastructure de transport et ont recommandé que les ententes qui en découleront contiennent des cibles comme la réduction des décès et des blessures, des objectifs d'index de congestion et des normes pour la réfection des routes.

Des projets de travaux de voirie précis ont été mentionnés, notamment une nouvelle autoroute 7 entre Kitchener-Waterloo et Guelph, des réparations à cinq échangeurs de l'autoroute 400 et des améliorations à l'autoroute 400 depuis l'autoroute 89 jusqu'à l'autoroute 11. Faisant référence à l'aggravation du déficit d'infrastructure, une municipalité a demandé que le gouvernement mette sur pied un programme de financement pour les routes et les ponts ou qu'il réassume la responsabilité financière de ceux-ci.

Transport en commun

Le soutien des stratégies régionales pour le transport en commun était au coeur des recommandations visant à financer la Régie des transports en commun du grand Toronto (et à définir des sources de financement dans la réglementation), à s'engager envers la stratégie de transport de la région de Waterloo, y compris le projet de transport rapide, et à approuver la mise en oeuvre du plan d'amélioration des services de transport en commun dans la région du Golden Horseshoe pour le Réseau GO.

Parmi les autres propositions stratégiques, on note confier la responsabilité de l'infrastructure de transport à Infrastructure Ontario en faisant appel au modèle de partenariat public-privé pour sa réalisation et s'engager envers un programme de financement à long terme pour la mise en oeuvre d'un plan de transport multimodal régional intégré.

Des demandes de financement tant générales que précises ont été soumises, notamment financer 75 % des coûts d'immobilisations du transport en commun et 50 % des coûts de fonctionnement nets du transport en commun des municipalités au moyen d'un programme d'infrastructure à long terme, et investir dans les systèmes de transport en commun et la capacité routière pour améliorer la compétitivité de l'économie.

Des considérations environnementales étaient reliées aux propositions concernant le transport en commun soumises dans les demandes visant à rétablir le programme de subvention de capital relative au carburant de remplacement pour les autobus de transport en commun, à aider à l'achat d'autobus de transport en commun fonctionnant au gaz naturel plus propre, à assurer que la Régie des transports en commun du grand Toronto incorpore les technologies de carburant

de remplacement dans ses achats et à fournir 35 millions de dollars pour financer les projets municipaux de système de transport intelligent, en mettant l'accent sur ceux qui réduisent les émissions des véhicules et la durée des déplacements.

RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande ce qui suit :

1. Le gouvernement continue de réduire le déficit budgétaire afin de réaliser l'équilibre budgétaire conformément à son plan et non aux dépens des priorités des Ontariens comme la santé et l'éducation.
2. Le gouvernement s'engage à prendre des mesures pour promouvoir l'augmentation des investissements en Ontario pour aider les collectivités qui se ressentent déjà des effets négatifs du rythme de croissance plus modéré affiché par l'économie récemment.
3. La résolution proposée par le député de Waterloo-Wellington (M. Arnott), qui a fait l'objet d'un débat à la Chambre et qui a été adoptée le jeudi 30 novembre 2006, est respectée, et le ministre des Finances incorpore un plan d'action à l'intention du secteur de la fabrication pour atténuer le tort important subi par ce secteur de l'économie de l'Ontario.
4. Le ministre des Finances s'engage à ce que toutes les hausses d'impôt en vertu de la réforme récente de l'impôt foncier provincial serviront uniquement à fournir de meilleurs services aux résidents du Nord de l'Ontario.
5. Le ministre des Finances examine le concept d'encouragement financier provincial à l'épargne-études pour soutenir l'éducation postsecondaire.
6. Le gouvernement traite le déficit social de la province comme une priorité dans le soutien des Ontariens vulnérables.
7. Le gouvernement continue de favoriser les arts en Ontario, plus précisément en investissant dans les musées et dans les autres organisations culturelles de la province.
8. Le ministre des Finances prend des mesures dans le cadre des dépenses de programme prévues totales pour mieux soutenir les municipalités, principalement les municipalités rurales et du Nord.
9. Le ministre des Finances et le gouvernement travaillent sans relâche auprès des gouvernements national et étatique des États-Unis et avec le gouvernement fédéral canadien pour éliminer l'éventuelle exigence de présenter un passeport ou une carte de sécurité frontalière pour entrer aux États-Unis, ou, à défaut, pour mettre en oeuvre des mesures visant à atténuer l'effet négatif qu'aura cette politique sur les secteurs du tourisme et de l'accueil.

ANNEXE A

TÉMOINS ET MÉMOIRES

TÉMOINS ET DES MÉMOIRES

Les organisations et les personnes suivantes ont fait des présentations écrites et verbales au Comité permanent des finances et des affaires économiques dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2007. Des copies électroniques des transcriptions du *Hansard* et du rapport du Comité peuvent être obtenus au site Web de l'Assemblée législative sous la rubrique Comités à l'adresse : <http://www.ontla.on.ca>.

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Agences ontariennes de soutien pour les personnes qui ont des besoins spéciaux	22 janv. 2007
Aitkin, Deborah	Mémoire
Alliance canadienne de véhicules au gaz naturel	25 janv. 2007
Alliance des étudiants collégiaux	30 janv. 2007
Andrews, Marie	Mémoire
Arts Network for Children	Mémoire
Association canadienne de taxe foncière	7 déc. 2006
Association canadienne des automobilistes	30 janv. 2007
Association canadienne des constructeurs de véhicules	30 janv. 2007
Association canadienne des fabricants de produits chimiques	25 janv. 2007
Association canadienne du diabète	Mémoire
Association des banquiers canadiens	30 janv. 2007
Association des centres d'accès aux soins communautaires de l'Ontario	Mémoire
Association des centres de santé de l'Ontario	25 janv. 2007
Association des centres de santé de l'Ontario (ACSO), Réseau des centres d'accès à la santé autochtones	Mémoire
Association des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario	31 janv. 2007
Association des constructeurs d'habitations d'Ottawa-Carleton	25 janv. 2007
Association des distributeurs de REEE du Canada	1 févr. 2007
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens	29 janv. 2007
Association des hôpitaux de l'Ontario	30 janv. 2007
Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario	14 déc. 2006
Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Association des municipalités de l'Ontario	30 janv. 2007
Association des optométristes de l'Ontario	7 déc. 2006
Association des sages-femmes de l'Ontario	31 janv. 2007
Association des secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario (ASTMO)	Mémoire
Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario – Hamilton et district	29 janv. 2007
Association du Barreau de l'Ontario	30 janv. 2007
Association du logement sans but lucratif de l'Ontario	Mémoire
Association libérale provinciale de Barrie	1 févr. 2007
Association of Community Legal Clinics of Ontario	30 janv. 2007
Association ontarienne des résidences pour la jeunesse	31 janv. 2007
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance	22 janv. 2007
Bevan, Roy et autres	Mémoire
Bozzola, Mary	Mémoire
Browne, Angela	Mémoire
Buckholz, Catherine	Mémoire
Bureau d'assurance du Canada	7 déc. 2006
Bureau de l'intervention en faveur des patients des établissements psychiatriques	Mémoire
Caledonia Citizens Alliance	1 févr. 2007
Campagne 2000	14 déc. 2006
Canadian Association for the Fifty-Plus	7 déc. 2006
Canadian Parents for French – Chapitre catholique de l'Est de Toronto	Mémoire
Canton d'Atikokan	23 janv. 2007
Canton de Black River-Matheson	24 janv. 2007
Canton de Lanark Highlands	31 janv. 2007
Carmel Bellamy	Mémoire
Casco Inc.	31 janv. 2007
Cassar, Anne	Mémoire
Catholic Charities of the Archdiocese of Toronto	1 févr. 2007

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
CAW Community Child Care Services	22 janv. 2007
Centraide – United Way du canton de Windsor Essex	22 janv. 2007
Centre communautaire francophone Windsor Essex et Kent/Save Our Community Services (SOCS)	22 janv. 2007
Centre de santé communautaire de Barrie	1 févr. 2007
Centre de traitement pour enfants d'Ottawa	Mémoire
Centre des arts Le Capitol	22 janv. 2007
Centre ontarien de défense des droits des locataires	30 janv. 2007
Charlotte Birchard Centres of Early Learning	25 janv. 2007
Chicken Farmers of Ontario	31 janv. 2007
Child Care Action Network – Région de Waterloo	29 janv. 2007
Childhood Advocacy of Ottawa	25 janv. 2007
Christian Horizons	22 janv. 2007
Church in Society Committee – Consistoire de l'Église unie du Canada – Parrainage civique d'Ottawa-Carleton	25 janv. 2007
Clean Affordable Energy Alliance	22 janv. 2007
Coalition d'action du POSPH	Mémoire
Coalition des organismes d'aînés et d'aînées de l'Ontario	Mémoire
Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants	7 déc. 2006
Coalition ontarienne pour la justice sociale	7 déc. 2006
Colehouse, Rita	Mémoire
Coleman Care Centre	1 févr. 2007
Comité de développement économique de la ville de Kenora	23 janv. 2007
Community Living Ontario	22 janv. 2007
Community Living Sioux Lookout	23 janv. 2007
Community Living Toronto	22 janv. 2007
Community Living Windsor / Community Living Essex County	Mémoire
Concerned Citizens (locked-in pensions)	Mémoire
Conseil canadien du commerce de détail	30 janv. 2007
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	Mémoire

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Conseil des universités de l'Ontario	Mémoire
Conseil scolaire catholique de district de Toronto	1 févr. 2007
Conseil scolaire catholique de district de Waterloo	29 janv. 2007
Conseil scolaire catholique de district Simcoe Muskoka	1 févr. 2007
Conseil scolaire de district d'Ottawa-Carleton	21 janv. 2007
Conservation Ontario	30 janv. 2007
Corporation canadienne des retraités intéressés – Division de l'Ontario	Mémoire
Council of Academic Hospitals of Ontario	31 janv. 2007
Council of Ontario Construction Associations	31 janv. 2007
Criminal Lawyers' Association	1 févr. 2007
Cultural Careers Council of Ontario	30 janv. 2007
Curtis, Pauline	Mémoire
Daily Bread Food Bank	7 déc. 2006
Dancey, Ron	Mémoire
Deters, Dennis	Mémoire
Developmental Services Ottawa	25 janv. 2007
Drouillard Place	Mémoire
Dunn, Loretta	Mémoire
Education Equality in Ontario	31 janv. 2007
Essex County Federation of Agriculture	22 janv. 2007
Families Matter Co-operative	25 janv. 2007
Farrar, Anne	Mémoire
Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada	29 janv. 2007
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	30 janv. 2007
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario	7 déc. 2006
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités – Burlington	29 janv. 2007
Fédération de l'agriculture de l'Ontario	1 févr. 2007
Fédération de l'habitation coopérative du Canada – Région de l'Ontario	14 déc. 2006

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	30 janv. 2007
Fédération du travail de l'Ontario	30 janv. 2007
Festival des danses Canada	25 janv. 2007
Fogarty, David B.	Mémoire
Fondation médicale de recherche pour la dystonie – Canada	1 févr. 2007
Gillespie, Maureen	Mémoire
Gmitrowicz, Maureen	Mémoire
Gouveia, Judy L.	Mémoire
Grant Forest Products	24 janv. 2007
Great Lakes International Marine Advisory Committee	1 févr. 2007
Great Lakes Society	31 janv. 2007
Greater Barrie Homebuilders Association	1 févr. 2007
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce	29 janv. 2007
Greater Toronto Hotel Association	30 janv. 2007
Greater Windsor Home Builders' Association	22 janv. 2007
Hacon, Robin	Mémoire
Haldimand Federation of Agriculture	29 janv. 2007
Hamilton Centre of Excellence in Bariatric Medicine and Surgery	29 janv. 2007
Hamilton/Burlington Society for the Prevention of Cruelty to Animals	29 janv. 2007
Hands Off! Campaign	29 janv. 2007
Harder, Jan / Gibbons, Laurel	31 janv. 2007
Harvey, Gloria	Mémoire
Health Providers Against Poverty	30 janv. 2007
House of Friendship	29 janv. 2007
Income Security Advocacy Centre	30 janv. 2007
Institut national canadien pour les aveugles	31 janv. 2007
Institut ontarien du cancer	Mémoire
Interfaith Social Assistance Reform Coalition	29 janv. 2007

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Katz, Jordan	22 janv. 2007
Kenora District Child Care Committee	23 janv. 2007
Krembil Neuroscience Program	1 févr. 2007
Lahaie, Paul	29 janv. 2007
Leaver, Charles F.	Mémoire
Legal Assistance of Windsor	22 janv. 2007
Lennox & Addington Resources for Children	31 janv. 2007
Les diététistes du Canada	1 févr. 2007
Les Grands Frères, Grandes Sœurs du Canada	31 janv. 2007
Little, Joan	Mémoire
London Health Sciences Centre – Arrhythmia Service	22 janv. 2007
London Health Sciences Centre – Robotic Cardiac Surgery	29 janv. 2007
Longpre, Suzanne	Mémoire
Lorenzo Berardinetti, député provincial/Chris Beesley	Mémoire
Mackenzie, Hugh, Ontario Alternative Budget	14 déc. 2006
Maison de soins infirmiers Algonquin	24 janv. 2007
Manufacturiers et exportateurs du Canada	7 déc. 2006
Marentette, Andre	Mémoire
McAlecs, Elizabeth	Mémoire
McMaster Centre for Medical Robotics	29 janv. 2007
McMaster University	29 janv. 2007
Merck Frosst	1 févr. 2007
Metro Agencies Representatives Council	1 févr. 2007
Miller, Mary	Mémoire
Mintz, Jack, Université de Toronto – Joseph L. Rotman School of Management	14 déc.07
MonChoix.ca	22 janv. 2007
Moore, Peggy	Mémoire
National Centre for Medical Device Development (NCMDD)	Mémoire
Nevins, Maggie	Mémoire
North Bay Network for Social Action	24 janv. 2007

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Northwest Catholic District School Board	23 janv. 2007
Northwestern Ontario Municipal Association	23 janv. 2007
Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario	29 janv. 2007
Ontario Association of Food Banks	29 janv. 2007
Ontario Association of Interval and Transition Houses	Mémoire
Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors	7 déc. 2006
Ontario Catholic School Trustees' Association	29 janv. 2007
Ontario Collaborative Group on Healthy Eating and Physical Activity	Mémoire
Ontario College of Art & Design	Mémoire
Ontario Federation of Anglers and Hunters	24 janv. 2007
Ontario Forestry Industries Association	24 janv. 2007
Ontario Forestry Coalition	23 janv. 2007
Ontario Grains and Oilseeds	22 janv. 2007
Ontario Home Builders' Association	14 déc. 2006
Ontario Long Term Care Association	7 déc. 2006
Ontario Music Educators' Association	31 janv. 2007
Ontario Pharmacists' Association	30 janv. 2007
Ontario Physiotherapy Association	Mémoire
Ontario Real Estate Association	Mémoire
Ontario Restaurant Hotel & Motel Association	7 déc. 2006
Ontario School Bus Association	1 févr. 2007
Ontario Society of Professional Engineers	Mémoire
Ontario Soybean Growers	25 janv. 2007
Ontario Trucking Association	30 janv. 2007
Ontario Undergraduate Student Alliance	Mémoire
Ontario Veterinary Medical Association	31 janv. 2007
Ontario Wheat Producers' Marketing Board	24 janv. 2007
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	30 janv. 2007

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Organization of Book Publishers of Ontario	Mémoire
Ottawa-Carleton Child Poverty Action Group	25 janv. 2007
Parrainage civique d'Ottawa-Carleton	Mémoire
People for Education	7 déc. 2006
Perkins, Chris	Mémoire
Peterborough Coalition for Social Justice	31 janv. 2007
Physicians for a Smoke-free Canada	31 janv. 2007
Pinewood Court	23 janv. 2007
Quinte Symphony	31 janv. 2007
Reena Social Service Agency	1 févr. 2007
Région de Waterloo	Mémoire
Regroupement des Partenaires francophones	25 janv. 2007
Regulated Health Professions Act Professions	Mémoire
Réseau de santé des enfants et des adolescents de l'Est de l'Ontario	25 janv. 2007
Residential and Civil Construction Alliance of Ontario	1 févr. 2007
Reymond, Janet	Mémoire
Sanderson, Steve	25 janv. 2007
Services à la famille – Ontario	Mémoire
Sherbourne Health Centre	Mémoire
Société canadienne de l'ouïe	30 janv. 2007
Société canadienne du cancer	7 déc. 2006
Société de protection des animaux de l'Ontario	1 févr. 2007
Somerville, Ursula	Mémoire
Southern, John	Mémoire
Special Services at Home – Provincial Coalition	25 janv. 2007
Specialty Care Granite Ridge	25 janv. 2007
Spettigue Jr., Charles O.	29 janv. 2007
Stephens, Barb	Mémoire
Syndicat canadien de la fonction publique, bureau de Windsor	22 janv. 2007
Syndicat canadien de la fonction publique, local 2204	25 janv. 2007

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Syndicat canadien de la fonction publique, local 3286	25 janv. 2007
Syndicat canadien des métallurgistes unis d'Amérique (district 6) Ontario	30 janv. 2007
Syndicat canadien des métallurgistes unis d'Amérique, local 1-2693	23 janv. 2007
Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario	7 déc. 2006
Tafel, Richard	24 janv. 2007
Talk is Free Theatre	1 févr. 2007
Tascona, Joseph N. député provincial	1 févr. 2007
Tax Cutters	30 janv. 2007
Tayside Community Residential and Support Options	31 janv. 2007
The Hearing Foundation of Canada	Mémoire
The Professional Association of Canadian Theatres	29 janv. 2007
The Stop Community Food Centre	Mémoire
The Wellesley Institute	7 déc.06
Theatre Ontario	31 janv. 2007
Thunder Bay & District Humane Society	23 janv. 2007
Toronto Board of Trade	7 déc. 2007
Toronto Disaster Relief Committee	30 janv. 2007
Toronto Financial Services Alliance	30 janv. 2007
Toronto Western Hospital	Mémoire
Turley-McIntyre, Barbara	Mémoire
Tutchener, Hollie	Mémoire
Tyszka, Marg	Mémoire
Union des Associations des professeurs des universités de l'Ontario	30 janv. 2007
United Way of Greater Simcoe County	1 févr. 2007
Université York	Mémoire
Webb, Linda	Mémoire
Webb, Mary, Scotia Capital	14 déc. 2006
Village de Burk's Falls	24 janv. 2007

Nom de l'organisme ou du particulier	Date du témoignage
Ville de Cobalt	24 janv. 2007
Ville de Fort Frances	23 janv. 2007
Ville de Kenora	23 janv. 2007
Ville de London	Mémoire
Ville de North Bay	24 janv. 2007
Ville de Smiths Falls	25 janv. 2007
Ville de Windsor	22 janv. 2007
Weyerhaeuser	23 janv. 2007
Windsor and District Chamber of Commerce	22 janv. 2007
Windsor Family Forum	22 janv. 2007
Windsor Symphony Orchestra	22 janv. 2007
Windsor-Essex County Best Start Steering Committee	22 janv. 2007

ANNEXE B

**OPINION DISSIDENTE DES MEMBRES
PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ**

Comité permanent des finances et des affaires économiques

MAUVAISE GESTION FINANCIÈRE DES LIBÉRAUX: LE DERNIER CHAPITRE

**Les libéraux de McGuinty sont endormis au volant alors que l'économie ontarienne
bat de l'aile**

*Consultations prébudgétaires de 2007
Rapport dissident des progressistes-conservateurs
(opposition officielle)*

Membres participants de l'opposition officielle :

Ted Arnott (PC, Waterloo-Wellington)
Toby Barrett (PC, Haldimand-Norfolk-Brant)
Tim Hudak (PC, Erie-Lincoln)
John O'Toole (PC, Durham)
Lisa MacLeod (PC, Nepean-Carleton)
John Yakabuski (PC, Renfrew-Nipissing-Pembroke)
Norm Miller (PC, Parry Sound-Muskoka)
Joseph N. Tascona (PC, Barrie-Simcoe-Bradford)
Bill Murdoch (PC, Bruce-Grey-Owen Sound)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction3

Dépenses du gouvernement.....4

Situation économique.....6

 Indicateurs économiques clés6

 Commentaire sur le secteur privé7

Questions fiscales9

Le processus de consultation12

Recommandations supplémentaires13

Motions de l'opposition officielle14

Introduction

Durant les audiences devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques, le Comité a appris une nouvelle bouleversante, à savoir que l'Ontario occupait la toute dernière place du point de vue de la croissance économique parmi les provinces canadiennes en 2006 — l'écart avec l'avant-dernière province étant substantiel et s'élevant à 0,7 % — et que selon les prévisions, cette situation ne s'améliorera que légèrement étant donné que l'Ontario n'atteindra que la neuvième place cette année¹. De plus, l'Ontario risque de perdre 50 000 emplois additionnels bien rémunérés dans le secteur manufacturier en 2007². Cela est particulièrement alarmant puisque l'Ontario a déjà perdu quelque 120 000 emplois dans le secteur manufacturier rien qu'au cours des deux dernières années. Cette perte d'emplois vient s'ajouter aux plus de 8 800 emplois directs perdus dans l'industrie forestière depuis 2002, dont plus de la moitié au cours des 18 derniers mois³.

Malheureusement, le ministre des Finances soit est inconscient des défis, soit semble croire que le remède au problème est une autre importante dose de ce qui a causé le problème en premier : une augmentation des impôts, un approvisionnement énergétique plus cher et moins fiable et une augmentation des dépenses gouvernementales de loin supérieure au taux de croissance de l'économie. Les habitants de l'Ontario réagissent en de nombreux records aux politiques néfastes du gouvernement McGuinty : L'Ontario a subi une perte nette de 30 000 habitants comparativement à l'année précédente, départs qui ont atteint leur point culminant durant le troisième trimestre de 2006, équivalant à une perte de près de 59 000 habitants lorsqu'extrapolés sur une période d'un an.

En se fondant sur les conseils entendus durant les audiences devant le Comité et sur les résultats de nos propres recherches, l'opposition officielle a présenté des motions qui, si elles sont appuyées par le ministre des Finances, aideraient à inverser le déclin des emplois dans le secteur manufacturier et encourageraient les investissements dans la province de l'Ontario. Malheureusement, les membres du Comité des finances, qui sont majoritairement des libéraux du gouvernement McGuinty, ont voté contre chaque motion qui réduirait le fardeau fiscal ou qui viserait à limiter l'augmentation rapide des dépenses gouvernementales.

Dans le présent Rapport dissident de l'opposition officielle, nous continuerons de présenter des arguments à l'appui de ces propositions stratégiques dans l'espoir de convaincre le ministre des Finances de donner suite à quelques-unes ou à l'ensemble des idées formulées. Sinon, nous espérons que les motions contenues dans le présent document aideront un gouvernement conservateur dirigé par John Tory à s'attaquer aux dépenses galopantes des libéraux, à la perte d'emplois dans le secteur manufacturier et à l'un des régimes fiscaux les plus élevés en Amérique du Nord.

Nous aimerions également préciser que nous sommes fortement déçus par le fait que les membres libéraux du Comité des finances n'ont déposé, en tout et partout, qu'une seule motion. C'est une triste illustration de la réaction du gouvernement aux groupes qui étaient plus d'une centaine et qui ont consacré d'innombrables heures à préparer des exposés et à rédiger des mémoires écrits en vue de les soumettre au Comité, qui n'a soumis qu'une seule motion en tant que contribution du gouvernement aux délibérations. L'opposition officielle serait portée à qualifier cette motion de [traduction] « gruuu »

¹ RBC Groupe Financier, *Provincial Outlook*, janvier 2007.

² Marchés mondiaux CIBC, *Provincial Outlook*, 31 octobre 2006.

³ Ontario Forest Industries Association, présentation prébudgétaire, 24 janvier 2007.

d'avoine mince, mais ce serait insulter le gruau, puisque l'effort du gouvernement a été tellement mince⁴ ».

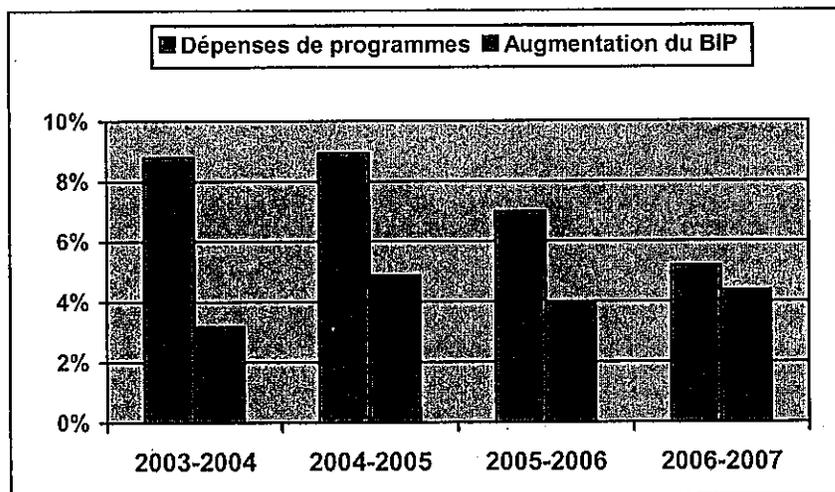
Dépenses du gouvernement

De la Confédération à 2003 — en 136 années — les dépenses du gouvernement provincial ont augmenté pour atteindre 68 milliards de dollars par an. Le gouvernement McGuinty fera passer les dépenses à au moins 90 milliards de dollars d'ici 2007-2008, ce qui représente une augmentation de 32 % durant un seul mandat de quatre ans. Une telle croissance des dépenses gouvernementales coupe le souffle. Elle nuit également à l'économie.

D'après le budget de 2006, les libéraux n'équilibreront pas le budget avant l'exercice 2008-2009 malgré leur promesse de le faire chaque année de leur mandat. Il est difficile de s'imaginer comment le budget de l'Ontario continue d'accuser un déficit puisque les revenus de la province de l'Ontario ont augmenté de 18 milliards de dollars depuis 2002-2003. La seule fois où le gouvernement McGuinty a équilibré le budget (un petit excédent en 2005-2006) semble avoir été accidentelle. Initialement, le gouvernement avait un déficit de 1,4 milliard de dollars à la fin de l'année financière 2005-2006. C'est uniquement après que le vérificateur provincial a passé en revue les comptes publics pour l'année — en constatant essentiellement que pas toutes les dépenses gouvernementales engagées à la dernière minute avaient été effectuées à temps — et après qu'un ajustement comptable avait augmenté le bilan de 450 millions de dollars, que miraculeusement le budget de 2005-2006 venait à être équilibré.

Il est également difficile de comprendre comment le gouvernement pouvait affirmer être déficitaire en 2006-2007. La province ayant eu un excédent en 2005-2006 et les recettes gouvernementales ayant augmenté de 2,8 milliards de dollars depuis, il est choquant de voir que le gouvernement continue de prédire qu'il y aura un déficit au cours de cette année financière.

La réalité est simple : le gouvernement McGuinty est trop dépensier. Tandis que les coûts du service de la dette ont diminué, les dépenses totales au chapitre des programmes ont grimpé de 20,7 milliards de dollars depuis 2002-2003. Cette hausse rapide des dépenses est due au fait que les dépenses de programmes ont augmenté de 8,8, 8,9 et 7 % respectivement au cours des trois années antérieures. Seul le temps nous dira quelle sera



l'ampleur de l'augmentation prévue qui actuellement n'est « que » de 5,2 % pour 2006-2007, une fois que les folies de fin d'année de McGuinty seront terminées. Or, une croissance des dépenses de cette ampleur est absolument insoutenable. Pendant que les dépenses de programmes grimpent de 8 % par année, l'économie croît seulement à un rythme moyen de 4 % par année. À long terme, le résultat sera

⁴ Tim Hudak, Comité permanent des finances et des affaires économiques, 22 février 2007.

un niveau de dépenses qui creuse le déficit de la province et alourdit sa dette pendant de nombreuses années.

Durant ces trois ans et demi, les libéraux de McGuinty ont ajouté près de 13 milliards de dollars à la dette provinciale nette. Cela correspond à une nouvelle dette de plus de 1 000 \$ pour chaque homme, femme et enfant vivant en Ontario, et un endettement qui hypothèque considérablement notre prospérité future.

Depuis le Rapport dissident de 2004, l'opposition officielle a mis les libéraux en garde contre l'impact à long terme que leurs politiques fiscales irresponsables auraient sur l'économie provinciale et le niveau de vie des Ontariens :

Le programme financier du présent gouvernement aura pour effet d'éliminer l'avantage concurrentiel de l'Ontario et il poussera les entreprises à investir et à créer des emplois dans des territoires avoisinants où les taux d'imposition sont moins élevés et où le contexte économique est plus avantageux.

Le régime fiscal que le gouvernement libéral est en train d'appliquer opposera d'importants obstacles aux investissements et minera notre capacité à améliorer la productivité et à mettre en œuvre de nouvelles technologies. Au lieu d'adopter des politiques qui créent un avantage concurrentiel, le gouvernement libéral suit des politiques fiscales qui découragent les investissements.

Le gouvernement libéral soutiendra sans doute que les hausses d'impôts permettront de payer des services publics importants. Toutefois, les pertes inévitables d'emplois et d'investissements l'emporteront de loin sur l'avantage à court terme obtenu par ces politiques fiscales irréfléchies.

Notre niveau de vie subira un coup dur au cours de cette décennie si les libéraux continuent de poursuivre le programme de hausses d'impôts irréfléchies. L'Ontario n'a pas les moyens de s'écarter d'un mouvement de réduction d'impôts dans un avenir rapproché. L'opposition officielle estime que le prochain budget doit présenter de nouvelles mesures de réduction d'impôts susceptibles d'améliorer nettement notre productivité, notre compétitivité et nos revenus.

L'opposition officielle s'élève vivement contre toute mesure fiscale qui alourdirait le fardeau à supporter par nos entreprises, notre main-d'œuvre, nos familles et notre économie⁵.

⁵ Maintenir l'avantage de l'Ontario, Rapport dissident prébudgétaire de l'opposition officielle, 2004

Situation économique

Malheureusement, le gouvernement McGuinty a ignoré les préoccupations exprimées par l'opposition officielle et appuyées par un grand nombre de personnes qui ont donné des exposés au Comité des finances. L'augmentation excessive des impôts imposée par le gouvernement McGuinty, sa politique énergétique changeante et irrégulière et ses dépenses qui gonflent sans arrêt ont ébranlé l'économie ontarienne.

Mises en chantier d'habitations : Le nombre de mises en chantier d'habitations en Ontario est souvent considéré comme une mesure de notre performance économique. Or, on prévoit une dégringolade du nombre de mises en chantier à moins de 65 000 par année durant le premier trimestre de 2007, par rapport au sommet de plus de 91 000 par an atteint durant le premier trimestre de 2003. Ce déclin pourrait être en partie imputable au fait que les Ontariens ont de moins en moins d'épargne personnelle⁶.

Épargne personnelle : En Ontario, il y a eu une tendance à la baisse en ce qui concerne le taux d'épargne personnelle au cours des trois dernières années et il est prévu qu'il augmentera à peine de 1,6 % en 2007⁷. Manifestement, l'augmentation du coût de la vie (impôt-santé, prix de l'essence, coûts des services publics, etc.) ont gravement nui à la capacité des Ontariens de mettre de l'argent de côté pour l'avenir.

Emplois dans le secteur manufacturier : En Ontario, dans le secteur manufacturier, on a éliminé plus de 120 000 emplois au cours des deux dernières années⁸.

Plus de bénéficiaires de l'aide sociale : Le nombre de personnes célibataires aptes au travail qui reçoivent de l'aide sociale a augmenté de 13,3 % depuis octobre 2003, soit 12 311 bénéficiaires de plus⁹.

Migration vers d'autres provinces: L'Ontario affiche une perte nette de 30 000 habitants comparativement à l'année précédente, les départs ayant atteint leur point culminant durant le troisième trimestre de 2006, s'élevant à près de 59 000 habitants lorsqu'extrapolés sur une période d'un an¹⁰.

Durant ses consultations, le Comité des finances a entendu de considérables préoccupations au sujet de l'état critique du secteur manufacturier sous le gouvernement de Dalton McGuinty.

La fabrication est le pivot de l'économie de l'Ontario. Les fabricants créent des emplois indirects chez les fournisseurs qui offrent des services aux fabricants et à leurs employés. En général, les emplois du secteur de la fabrication sont mieux rémunérés et les avantages sociaux y sont plus généreux que dans les autres secteurs.

⁶ Conference Board of Canada, *Provincial Outlook : Winter 2007*

⁷ Conference Board of Canada, *Provincial Outlook : Winter 2007*

⁸ Statistique Canada, Enquête sur la population active, 9 février 2007

⁹ Ministère des Services sociaux et communautaires, *Aide sociale : Rapport statistique trimestriel*

¹⁰ Statistique Canada; Conference Board of Canada.

La perte d'emplois dans ce secteur fait particulièrement mal à nos petites collectivités. L'économie de beaucoup de villes repose sur une seule industrie : la fermeture de l'usine impose aux familles un fardeau qui s'étend bien au-delà des personnes directement touchées.

Les pertes d'emplois sont un avertissement important pour l'Ontario. L'Ontario a besoin d'un plan efficace et d'un engagement réel envers la création d'emplois. Or, cet engagement doit d'abord venir du gouvernement, et à l'heure actuelle cet engagement est inexistant. Les libéraux de McGuinty ont montré qu'ils ne souhaitent aucunement proposer des stratégies en réponse aux pertes d'emploi dans le secteur manufacturier à l'exception du secteur automobile.

La plupart des prévisions économiques faites dans le secteur privé placent l'Ontario au dernier rang parmi les provinces en 2006 et prévoient uniquement une légère amélioration en 2007. Cela a un très sérieux impact sur la création d'emplois. Lorsque comparée aux autres provinces, l'Ontario, qui occupait la première place en 2003, s'est retrouvée au milieu du groupe durant les trois dernières années, et a été dépassée à différents moments par l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Certains des commentateurs économiques les plus respectés au Canada ont fait les affirmations suivantes au sujet de l'état actuel de l'économie ontarienne, qui à une certaine époque faisait notre fierté :

[Traduction]

« Nous pensons que l'Ontario évitera de justesse une récession et aura son plus faible taux de croissance depuis 2003¹¹ ».

« Il semble que la province affichera une timide augmentation de 1,4 % de son PIB pour toute l'année en 2006, ce qui signifie que l'Ontario est la région ayant la plus faible croissance dans notre pays¹² ».

« Un nombre additionnel de 50 000 emplois dans le secteur manufacturier risque de disparaître avant la fin de 2007, et les mises à pied aujourd'hui évoquent la récession des années 1990⁸ ».

« Le secteur manufacturier est en difficulté, les ventes au détail sont modestes comparé à la moyenne nationale et les Ontariens déménagent en masse vers l'Ouest. La province fait face à une autre année difficile. L'industrie de l'automobile traverse une restructuration, alors que l'élimination massive d'emplois et les fermetures d'usines se poursuivent¹³ ».

Le gouvernement libéral de McGuinty est-il à blâmer pour cela ou est-il juste la victime des mauvaises circonstances économiques? Bien entendu, l'augmentation de la valeur du dollar canadien et d'autres facteurs mondiaux tels que le prix du pétrole font partie du problème, mais il ne s'agit que de quelques-uns des défis auxquels font face les sociétés en Ontario. Voici ce que disent les experts à propos du climat d'affaires et d'investissement en Ontario :

¹¹ RBC Groupe Financier, *Provincial Outlook*, octobre 2006.

¹² CIBC Marchés mondiaux, *Provincial Outlook*, 31 octobre 2006.

¹³ The Conference Board of Canada, *Provincial Outlook Executive Summary*, hiver 2007.

[Traduction]

« Certaines provinces et certains territoires, et particulièrement l'Ontario, ne se sont pas montrés très intéressés à améliorer la compétitivité du taux d'imposition des sociétés¹⁴. »

« L'Ontario a l'un des taux d'imposition des sociétés les plus élevés parmi les différentes provinces, un impôt onéreux sur le capital et une taxe de vente au détail élevée pour l'acquisition d'immobilisations¹⁰. »

« L'Ontario est exceptionnelle — dans un mauvais sens, malheureusement — car on y trouve le régime fiscal le plus encombrant pour les entreprises au Canada¹⁰. »

« Les familles de faible à moyen revenu en Ontario font face à des taux effectifs marginaux d'imposition élevés¹⁵. »

« Ce gouvernement tient pour acquis le secteur des petites et moyennes entreprises — le groupe qui crée la majorité des nouveaux emplois et à qui l'on doit environ la moitié de la croissance totale des emplois et de l'économie¹⁶. »

« Plutôt que de se préparer à des conditions plus difficiles pour les entreprises, le gouvernement décide de tourner le dos aux personnes qui pourraient aider¹². »

« Les libéraux de McGuinty ont grandement accru la réglementation et les formalités administratives pour les petites entreprises¹². »

Ce qui est triste c'est que, sous la gouvernance des libéraux de McGuinty, l'Ontario marque un écart de plus en plus prononcé. Il faut prendre des mesures pour améliorer la compétitivité de l'Ontario en instaurant un système de taxation plus intelligent et moins onéreux, en réduisant les formalités administratives et en faisant des investissements plus stratégiques pour stimuler la croissance économique. L'opposition officielle a déposé plusieurs motions en réponse à ces problèmes de compétitivité prévoyant notamment l'élimination immédiate de l'impôt sur le capital, la réduction graduelle de l'impôt-santé et l'augmentation des déductions pour amortissement afin d'encourager une augmentation des investissements dans l'outillage et l'équipement — cependant, le Comité permanent dominé par les libéraux ne ressentait aucun enthousiasme pour la réduction du fardeau fiscal le plus lourd en Amérique du Nord et a voté contre chacune des motions.

¹⁴ C.D. Howe Institute, *Business Tax Reform: More Progress Needed*, 20 juin 2006.

¹⁵ Institute for Competitiveness and Prosperity, *Taxing Smarter for Prosperity*, Mars 2005

¹⁶ Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, *Small Business Not Part of Ontario's Plan: CFIB Response to Ontario Budget*, 23 mars 2006.

Questions fiscales

Au cours des trois dernières années et demie, les Ontariens ont été soumis à des hausses d'impôts multiples, dont l'infâme impôt-santé de McGuinty est le plus évident d'une série de hausses d'impôts et de frais. L'élimination par McGuinty des réductions de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a porté un autre coup dur à la compétitivité de l'Ontario en tant que province attrayante pour les entreprises. Voici une analyse des différentes questions fiscales pertinentes dans le contexte du processus budgétaire de 2007.

Les impôts sur le capital : une mesure qui nuit à la croissance

Les impôts sur le capital sont probablement la pire catégorie d'impôts à percevoir. D'après une analyse du ministère des Finances, la perception d'un dollar d'impôt sur le capital coûte 1,55 \$ à l'économie. Il s'agit d'un impôt prélevé sur le capital des entreprises d'après le montant de leurs biens immobilisés. Par conséquent, les impôts sur le capital freinent les investissements dans la productivité. La Chambre de commerce de l'Ontario résume probablement le mieux cette question :

[Traduction] « La Chambre de commerce de l'Ontario préconise depuis longtemps l'élimination de l'impôt sur le capital des sociétés. Cet impôt prélevé sans égard aux profits est un obstacle clé à la compétitivité des entreprises canadiennes. Il décourage les investissements dans les usines, dans la technologie et le matériel, lesquels sont essentiels à la croissance à long terme et à la création d'emplois. À un moment où le pays devrait favoriser la productivité, encourager les investissements et promouvoir la compétitivité, nous imposons les entreprises sur leur productivité. Le Canada demeure le seul pays du G7 à percevoir l'impôt sur le capital des entreprises qui freine les investissements et empêche d'attirer de nouveaux investisseurs. Le retard mis à supprimer cet impôt coûte au Canada plus de 9 milliards de dollars par année en amélioration du niveau de vie. »

L'Ontario avait tout à fait l'intention de supprimer graduellement cet impôt en même temps que le gouvernement fédéral. Malheureusement, dans le dessein de continuer à prélever d'importants impôts, le gouvernement McGuinty a annulé le projet d'éliminer graduellement la portion ontarienne des impôts sur le capital. Alors que le gouvernement McGuinty a promis de l'éliminer graduellement après la prochaine élection provinciale, étant donné les nombreux revirements et promesses fiscales non tenues, cette plus récente promesse faite par McGuinty défait toute crédibilité.

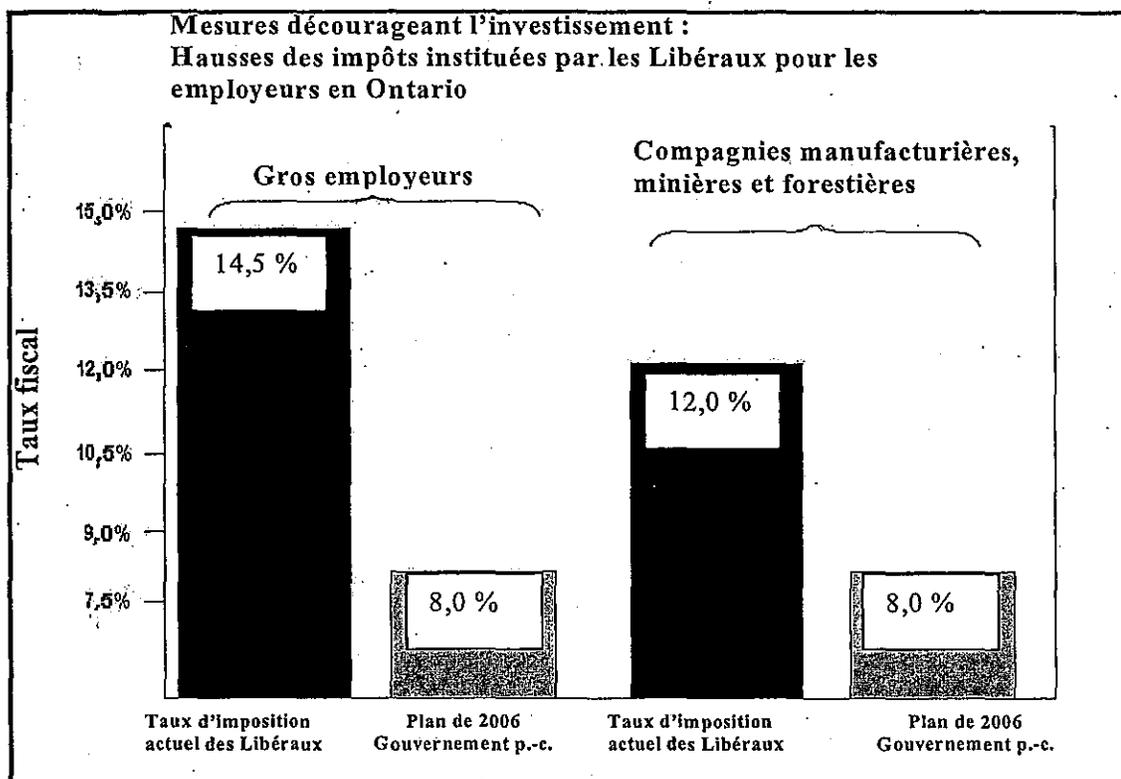
De nombreux groupes qui ont comparu devant le Comité permanent ont exhorté le gouvernement de l'Ontario à éliminer immédiatement et graduellement cet impôt dans le budget de 2007 ou, à défaut, de présenter un projet de loi pour mettre en application le plan actuel d'élimination graduelle des impôts sur le capital d'ici à 2010 si c'est abordable, tel que promis dans le budget de 2006. L'opposition officielle a déposé une motion appuyant cette recommandation visant à accélérer l'élimination des impôts sur le capital; toutefois, le Comité permanent dominé par les libéraux s'y est opposé.

Impôt sur le revenu des sociétés

Les impôts sur le revenu des sociétés de l'Ontario se comparent avantageusement à ceux de ses pairs et concurrents grâce aux réductions de taux instaurées par l'ancien gouvernement progressiste-conservateur. Cependant, l'une des premières mesures prises par les libéraux de McGuinty a été

d'éliminer les réductions légiférées de l'impôt sur le revenu des sociétés et par conséquent, on a assisté dans notre province à la disparition d'emplois et d'investissements.

Par ailleurs, les comparaisons pures et simples des taux de l'impôt sur le revenu occultent l'incidence fiscale globale sur les entreprises de l'Ontario et négligent des détails importants comme les déductions plus généreuses accordées pour des éléments comme l'amortissement, les investissements en immobilisations, les radiations de stock et les taxes de vente sur les achats d'immobilisations. Pour rendre l'Ontario plus compétitif, il faudra assurer une coordination avec le gouvernement fédéral dans ce secteur et nous voyons d'un œil très positif les mesures prises récemment pour harmoniser davantage la collecte de l'impôt sur le revenu des sociétés entre l'Ontario et le gouvernement fédéral; cependant, il est malheureux que tout un nouveau ministère ait été créé pour surveiller ce simple accord fiscal et qu'une partie des économies qu'il reste encore à réaliser sera consacrée à une nouvelle bureaucratie et à des avantages ministériels particuliers accordés au ministre du Revenu.



Impôt sur le revenu des particuliers

Beaucoup de gens estiment que les taux d'imposition marginaux élevés de l'Ontario nuisent aux investissements et à la prospérité. Les taux marginaux élevés sur le revenu découragent les gens de travailler, et l'Ontario a des taux d'imposition plus élevés que ceux des administrations concurrentes aux États-Unis¹⁷. Le taux d'imposition marginal plus élevé de l'Ontario est non seulement le reflet de taux d'imposition plus élevés sur le revenu des particuliers, mais également du fait que les taux s'appliquent à des niveaux de revenus plus bas par rapport aux États américains.

¹⁷ Voir Duanjie Chen et Jack Mintz. *Assessing Ontario's Fiscal Competitiveness, Rapport préparé pour l'Institute for Competitiveness and Prosperity*. Novembre 2003.

L'instauration de l'impôt-santé en Ontario, qui représente la plus importante augmentation d'impôt dans les annales de la province, a aggravé la situation.

L'un des problèmes particuliers de notre régime d'imposition du revenu est le fait que le taux d'imposition marginal est inégal et déraisonnablement élevé pour beaucoup de ménages. Dans certains cas, une famille dont le revenu se situe entre 25 000 \$ et 40 000 \$ est assujettie à un taux d'imposition marginal réel de 80 % à 90 %¹⁸. Par conséquent, beaucoup de familles ouvrières doivent choisir entre travailler plus fort ou de façon plus productive et maintenir un bas revenu afin de conserver une prestation gouvernementale.

Pour bon nombre de familles à faible et à moyen revenu, le taux d'imposition marginal réel est supérieur à 60 % et est plus élevé que le taux qui s'applique aux revenus les plus élevés au Canada à cause de la récupération de multiples prestations.

Des impôts fonciers parmi les plus élevés au monde

L'impôt foncier représente un impôt régressif pour les entreprises et les ménages parce qu'il n'est pas relié au revenu. L'Ontario a les impôts fonciers les plus élevés qui soient au sein de l'OCDE et leur niveau élevé est un fardeau suffisamment important pour empêcher la création ou l'expansion d'entreprises. Ils constituent un désavantage concurrentiel pour les entreprises de l'Ontario. Une étude réalisée en 2003 par Enid Slack a permis de constater que [traduction] « les taux d'imposition réels sur les biens commerciaux sont plus élevés à Toronto que dans toutes les grandes villes américaines, sauf Chicago. Les taux d'imposition fonciers réels sur les biens industriels sont beaucoup plus élevés à Toronto que dans n'importe quelle ville américaine ». Qui plus est, comme les impôts fonciers représentent un coût fixe que les entreprises doivent assumer même si elles ne réalisent aucun profit, ils entraînent la faillite de beaucoup d'entreprises pendant les récessions.

Les libéraux de McGuinty continuent d'adopter des politiques qui ne font qu'alourdir davantage le fardeau des impôts fonciers des propriétaires. L'Association des municipalités de l'Ontario est arrivée à la conclusion que le projet de loi 206 (OMERS) coûtera aux municipalités environ 380 millions de dollars par année, ce qui pourrait se traduire par une hausse des impôts fonciers de 3 % pour les propriétaires.

¹⁸ Finn Poschmann. *Marginal and average effective tax rates in Ontario*. Institute for Competitiveness & Prosperity, juillet 2004.

Le processus de consultation

L'opposition officielle regrette qu'un plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes n'aient pas eu l'occasion d'être entendus pendant les consultations prébudgétaires. En réalité, plus d'une centaine de personnes ou groupes ont demandé à comparaître devant le Comité à Toronto, mais seulement 46 ont pu le faire. Cette situation est incompatible avec l'esprit de la promesse, faite par les libéraux, d'un gouvernement plus ouvert et responsable, et a pour effet de refuser l'accès aux personnes mêmes que le présent gouvernement, comme il l'avait promis pendant les élections, voulait consulter.

L'opposition espère donc que le présent rapport dissident exprimera bon nombre des préoccupations des personnes qui se sont vu refuser l'accès au processus de consultation par les libéraux, et que le gouvernement en fera un examen attentif pendant la rédaction de son budget de 2007 derrière des portes closes.

L'opposition officielle est également préoccupée par le traitement accordé aux idées et aux préoccupations exprimées par ceux qui ont participé aux audiences du Comité. Lorsque l'opposition officielle a présenté des motions à l'appui d'un grand nombre de ceux qui ont fait des présentations, le Comité dominé par les libéraux a choisi de rejeter toutes les motions sauf cinq, sans tenir de débat significatif. Ce qui est pire, c'est que les membres libéraux du Comité ont seulement pris le temps de présenter une seule motion au Comité. La motion libérale se lisait comme suit :

[Traduction]

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande:

- (1) Que le gouvernement prenne des mesures afin de favoriser une augmentation de l'investissement en Ontario afin d'aider les collectivités qui ont souffert de la croissance économique récente qui a été plus modérée.*
- (2) Que le gouvernement continue de réduire son déficit financier et équilibre son budget conformément à ses intentions, tout en évitant de le faire au détriment des priorités des Ontariens comme les soins de santé et l'éducation.*
- (3) Que le gouvernement continue de favoriser les arts en Ontario, plus particulièrement en faisant des investissements dans nos musées et dans nos autres organisations culturelles.*
- (4) Que le gouvernement remédie au déficit social de la province à titre de priorité pour fournir un soutien aux Ontariens vulnérables.*

Il est troublant que cette motion extrêmement limitée soit la seule réponse du gouvernement aux si nombreux groupes, qui étaient plus d'une centaine et qui ont travaillé tellement fort pour préparer des exposés et des observations écrites et pour les présenter au Comité.

Recommandations supplémentaires

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'opposition officielle a présenté, pendant le processus des consultations prébudgétaires, 31 motions à l'appui d'un certain nombre de secteurs, d'organismes et de particuliers. Les nouvelles dépenses préconisées dans ces motions sont accompagnées de l'exigence qu'elles soient engagées dans les limites des dépenses prévues actuellement au titre des programmes.

Cinq de ces motions ont bénéficié d'un soutien majoritaire du Comité permanent et seront incluses aux recommandations finales du Comité soumises au ministre des Finances. Nous apprécions le soutien que nous avons reçu des membres du Comité appartenant aux trois partis politiques. Les thèmes de ces motions incluaient les suivants:

- assurer un meilleur soutien aux municipalités en mettant l'accent sur les municipalités dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario;
- honorer la résolution de Ted Arnott, qui a été débattue et qui a été adoptée avec le soutien des trois partis politiques à l'Assemblée législative de l'Ontario le 30 novembre 2006, en incluant un plan d'action pour le secteur manufacturier;
- explorer le concept d'une mesure d'incitation financière provinciale pour encourager l'épargne en vue d'études postsecondaires;
- utiliser les impôts fonciers additionnels provenant de l'impôt foncier provincial nouvellement réformé strictement pour financer des services dans le Nord de l'Ontario;
- travailler énergiquement pour éliminer la nécessité prévue d'un passeport ou d'une carte de sécurité frontalière pour entrer aux États-Unis ou, à défaut, pour instaurer des mesures visant à atténuer l'impact négatif qu'aura cette politique sur les secteurs du tourisme et de l'accueil.

Même si nous étions encouragés par l'appui accordé par le Comité permanent aux motions susmentionnées, le Comité dominé par les libéraux a voté contre 26 autres recommandations constructives et réalisables. Cela est regrettable et prouve une fois de plus que les libéraux de McGuinty n'ont pas envie ou sont incapables de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'Ontario dans sa position jadis enviable de moteur économique du Canada. En raison de cela, l'opposition officielle a inclus l'ensemble des 31 recommandations ci-dessous au présent document afin que le ministre des Finances les examine alors qu'il prépare le Budget de 2007 de l'Ontario.

Motions de l'opposition officielle

Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (motion adoptée)

Attendu que beaucoup de municipalités de l'Ontario ont vu leurs transferts provinciaux réduits de façon considérable dans le cadre du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) du gouvernement McGuinty;

Attendu que ces municipalités se démènent pour faire face à la réduction du financement provincial, aux demandes accrues de la part des ministères provinciaux et à l'augmentation des coûts de la prestation des services;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances prenne les mesures nécessaires, dans les limites des dépenses de programmes totales prévues, pour assurer un meilleur soutien aux municipalités en mettant l'accent sur les municipalités dans les régions rurales et du Nord de l'Ontario.

Pertes d'emplois dans le secteur manufacturier (motion adoptée)

Attendu que la province de l'Ontario a perdu plus de 120 000 emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier au cours des deux dernières années;

Attendu que la compétitivité du secteur des entreprises a diminué;

Attendu que, durant la majeure partie de l'histoire de l'Ontario, notre province a été le principal moteur économique du Canada et qu'en dépit de cela, cette année, la croissance de l'Ontario est inférieure à celle des autres provinces;

Attendu que l'Ontario se trouve au bord d'une récession après une croissance négative de son BIP au cours du troisième trimestre;

Attendu que la résolution de Ted Arnott, qui a été débattue et adoptée avec l'appui des trois partis politiques à l'Assemblée législative de l'Ontario le 30 novembre 2006, insiste vivement sur la mise sur pied d'un comité où tous les partis seraient représentés et qui serait chargé d'examiner la perte massive d'emplois dans le secteur manufacturier en Ontario, du point de vue de la compétitivité économique, et chargé de dresser un plan d'action visant à protéger les emplois dans ce secteur;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que cette résolution soit honorée et que le ministre des Finances inclue un plan d'action pour le secteur manufacturier afin d'atténuer les graves problèmes auxquels fait face ce secteur de l'économie ontarienne.

Régime enregistré d'épargne-études (motion adoptée)

Attendu que les études postsecondaires représentent un aspect de plus en plus important de l'employabilité des gens;

Attendu qu'une économie saine continuera de croître lorsqu'un nombre croissant de personnes obtiennent un diplôme d'études postsecondaires;

Attendu que le gouvernement devrait encourager les parents à investir tôt dans les études postsecondaires de leurs enfants;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances explore le concept d'un incitatif financier provincial encourageant l'épargne pour les études postsecondaires.

Réforme de l'impôt foncier provincial (motion adoptée)

Attendu que la réforme de l'impôt foncier provincial (IFP) est une question qui préoccupe grandement les propriétaires du Nord de l'Ontario et qui a été incluse à la Loi mettant en œuvre certaines mesures budgétaires;

Attendu qu'il reste d'importantes préoccupations selon lesquelles les impôts additionnels prélevés suite à cette réforme ne seront pas utilisés dans les collectivités où ils sont ainsi prélevés;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances s'engage à faire en sorte que toute augmentation des impôts suite à la récente réforme de l'impôt foncier provincial serve uniquement à fournir des services améliorés aux habitants du Nord de l'Ontario.

Mouvements transfrontaliers (motion adoptée)

Attendu que les entreprises du secteur du tourisme et de l'accueil situées dans les régions frontalières ont été très durement touchées par la baisse du nombre de visiteurs américains en Ontario;

Attendu que le projet d'exiger un passeport ou une carte de sécurité frontalière pour entrer aux États-Unis entraînera une réduction estimative de 12 % des dépenses en tourisme en Ontario d'après l'Ontario Hotel Motel and Restaurant Association;

Attendu que l'industrie de l'accueil est déjà durement touchée par les hausses d'impôts, les tarifs d'électricité élevés, le coût plus élevé des services publics et la réduction du revenu personnel disponible;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances et le gouvernement McGuinty travaillent énergiquement avec les gouvernements national et étatiques des États-Unis et avec le gouvernement fédéral du Canada pour éliminer cette exigence prévue ou, à défaut, pour instaurer des mesures visant à atténuer l'impact négatif qu'aura cette politique sur les secteurs du tourisme et de l'accueil.

Budget équilibré (motion rejetée)

Attendu que durant la campagne électorale de 2003, Dalton McGuinty et les libéraux ontariens ont promis qu'ils financeraient leurs promesses électorales sans augmenter les impôts, tout en équilibrant les budgets et tout en disposant d'une réserve d'au moins 1 milliard de dollars chaque année;

Attendu que le revenu du gouvernement McGuinty a augmenté de plus de 18 milliards de dollars depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 2003;

Attendu que les libéraux de McGuinty n'ont fourni aucun budget équilibré, y compris au cours de la présente année financière, à l'exception d'un ajustement comptable qui a donné l'impression que le budget de 2005-2006 était équilibré;

Attendu que cela est survenu en dépit du fait que les recettes du gouvernement de l'Ontario étaient supérieures de 5 milliards de dollars au montant sur lequel comptait M. McGuinty dans le cadre de sa plateforme électorale, dans la seule année financière de 2005-2006;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances respecte finalement en 2007-2008 l'engagement pris par les libéraux de McGuinty de présenter un budget équilibré.

Impôt foncier (motion rejetée)

Attendu qu'à Toronto on peut maintenant acheter un condominium et s'en servir à des fins résidentielles ou l'ajouter à un bassin d'unités hôtelières;

Attendu que malheureusement les unités louées ainsi comme unités hôtelières sont évaluées comme des condominiums, la méthode d'évaluation utilisée étant celle s'appliquant aux ventes et donnant lieu à l'application du taux d'imposition commercial;

Attendu que cela a eu pour effet que le taux compté pour les condominiums utilisés comme unités hôtelières va parfois jusqu'à cinq fois le taux imposé pour les unités hôtelières existantes;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances clarifie les règles d'évaluation afin de faire en sorte que tous les impôts fonciers à payer pour les unités hôtelières soient évalués de façon égale.

Impôt-santé (motion rejetée)

Attendu que l'impôt-santé était inutile;

Attendu qu'il encourage simplement une augmentation incontrôlée des dépenses et du gaspillage dans d'autres secteurs;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances inclue dans le budget de 2007-2008 un plan responsable pour éliminer graduellement l'impôt-santé régressif et imposé à la classe moyenne par les libéraux de McGuinty, tout

MAUVAISE GESTION FINANCIÈRE DES LIBÉRAUX: LE DERNIER CHAPITRE

Les libéraux de McGuinty sont endormis au volant alors que l'économie ontarienne bat de l'aile

en rééquilibrant le budget, comme il l'était au cours des quatre dernières années complètes durant lesquelles le gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir, de 1999-2000 à 2002-2003.

Accélération de la déduction pour amortissement (motion rejetée)

Attendu que la déduction pour amortissement (DPA) constitue un important élément du système fiscal de l'Ontario;

Attendu que le régime de la DPA a été comparativement avantageux par le passé;

Attendu qu'aujourd'hui, le système ne se compare plus bien avec celui des autres administrations;

Attendu que l'allégement fiscal américain appliqué à l'outillage et à l'équipement dans le contexte de la manufacture et de la transformation est inférieur de 6,7 % à ce qu'il est en Ontario;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances adopte un régime plus avantageux de recouvrement du capital qui s'appliquerait aux machines et à l'équipement nouvellement acquis.

Impôt sur le capital (motion rejetée)

Attendu que l'impôt sur le capital est un impôt axé sur le profit et qu'il s'agit d'une mesure qui constitue une discrimination directe contre les sociétés à haute intensité de capital;

Attendu que les entreprises dans le secteur de l'accueil doivent engager d'énormes dépenses en capital au début pour lancer leurs opérations;

Attendu que l'imposition d'un impôt sur les dépenses en capital d'une entreprise décourage celle-ci d'investir, de réinvestir et d'étendre ses opérations;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances accélère l'élimination de l'impôt sur le capital.

Industrie forestière (motion rejetée)

Attendu que l'industrie forestière en Ontario traverse une crise;

Attendu que l'Ontario a perdu plus de 8 800 emplois bien rémunérés dans le secteur forestier depuis 2002 et que plus de la moitié de ces pertes sont survenues au cours des 18 derniers mois et que d'autres emplois risquent de disparaître chaque jour;

Attendu que des formalités administratives pénibles et nuisant aux affaires retardent la transformation de l'industrie en augmentant inutilement les coûts du bois livré et les coûts d'exploitation des moulins à bois;

Attendu que le temps perdu et l'incertitude entourant le processus chassent les investisseurs;

MAUVAISE GESTION FINANCIÈRE DES LIBÉRAUX: LE DERNIER CHAPITRE

Les libéraux de McGuinty sont endormis au volant alors que l'économie ontarienne bat de l'aile

Il est résolu que le Comité permanent des finances recommande que le gouvernement prenne immédiatement des mesures pour réduire le fardeau administratif auquel fait face le secteur forestier et que le ministre des Finances attribue des fonds adéquats en puisant dans les fonds déjà réservés, afin que le secteur forestier retrouve sa compétitivité perdue, notamment en maintenant en 2007 l'ajustement de 2006 des droits de coupe s'élevant à 70 millions de dollars.

Vétérinaires (motion rejetée)

Attendu que la Loi sur les mesures budgétaires de 2005, le projet de loi 197, permet au ministre des Finances d'autoriser les proches de certains professionnels de la santé à devenir actionnaires sans droit de vote de la société du professionnel;

Attendu que le gouvernement de l'Ontario a annoncé que les médecins et les dentistes, mais non pas les vétérinaires, les chiropraticiens ni les autres professionnels du domaine de la santé ne pourraient bénéficier de cet avantage fiscal;

Attendu que le projet de loi 76 de 2006, la Loi modifiant la Loi sur les sociétés par actions, renferme un cadre qui permettrait au gouvernement de l'Ontario de faire bénéficier tous les professionnels du domaine de la santé des dispositions susmentionnées du projet de loi 197 mais qu'il n'a pas encore été adopté;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances apporte les modifications législatives ou réglementaires nécessaires pour permettre aux vétérinaires, aux chiropraticiens et aux autres professionnels de la santé réglementés de se prévaloir aussi de l'avantage fiscal prévu pour les professionnels de la santé dans le projet de loi 197 et que les conséquences financières, le cas échéant, fassent partie des dépenses de programmes totales prévues.

Technologie du charbon épuré (motion rejetée)

Attendu que le gouvernement McGuinty a pris la décision irresponsable de fermer les centrales au charbon sans prévoir de plan pour assurer leur remplacement par un approvisionnement énergétique suffisant, abordable et fiable;

Attendu qu'aucune mesure n'a été prise pour améliorer la qualité de l'air que respirent les Ontariens par l'installation de technologies facilement accessibles pour épurer les émissions provenant des centrales au charbon;

Attendu que 2014 est la nouvelle année choisie pour la fermeture des centrales au charbon et qu'il y a de graves doutes qu'il est même possible de respecter ou conseillé de respecter cette date;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances et le gouvernement de l'Ontario prennent immédiatement des mesures pour installer les technologies d'épuration du charbon les plus avancées aux quatre centrales au charbon de l'Ontario et prennent des mesures utiles et réalisables pour améliorer la qualité de l'air en Ontario. De plus, l'opposition officielle recommande qu'une étude soient menée pour examiner dans quelle mesure

les quatre centrales au charbon de la province puissent assurer la séquestration du carbone et que si un tel projet s'avère réalisable, le gouvernement fasse de réels efforts pour y installer ces technologies.

Immunisation contre le papillomavirus (motion rejetée)

Attendu que la Banque mondiale a déclaré que l'immunisation devrait être au premier rang parmi les initiatives de santé publique dans lesquelles les gouvernements aux quatre coins de la planète investissent;

Attendu que d'après Santé Canada, « la vaccination est la mesure sanitaire la plus rentable et l'une des rares mesures dont les avantages sont toujours de beaucoup supérieurs aux coûts »;

Attendu que Santé Canada a approuvé Gardasil, le premier vaccin visant spécialement à prévenir le cancer du col de l'utérus;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances fournisse des fonds, à partir du budget actuel des dépenses en santé, pour mettre sur pied un programme d'immunisation contre le papillomavirus en Ontario pour les filles en septième année à partir de septembre 2007 ainsi qu'un programme d'immunisation antirotavirus contre la gastro-antérite pour les enfants en bas âge dès que possible, ces deux programmes ayant été approuvés récemment par Santé Canada.

Engorgement routier à Barrie (motion rejetée)

Attendu que l'engorgement routier dans la région de Barrie a un effet négatif sur l'environnement, sur le temps de déplacement des banlieusards et des gens d'affaires et sur la qualité de vie des habitants;

Attendu que les améliorations proposées par le ministère des Transports à l'autoroute 400, depuis l'autoroute 89 jusqu'à l'autoroute 11, n'ont pas été apportées et qu'il ne semble pas qu'une date sera fixée bientôt pour le commencement des travaux;

Attendu que la ville de Barrie est une aire de croissance désignée et doit recevoir des ressources financières du gouvernement pour que sa croissance économique se poursuive et des investissements pour l'aider à combattre l'engorgement routier;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances établisse un plan, comportant des délais réalistes et réalisables, pour apporter les améliorations proposées par le ministère des Transports à l'autoroute 400.

Corridor trans-péninsule (motion rejetée)

Attendu que le développement du corridor trans-péninsule se traduirait par des avantages économiques substantiels pour Niagara, Haldimand, Hamilton et l'Ouest de la RGT, renforcerait considérablement la sécurité routière, améliorerait l'environnement en réduisant l'engorgement routier et contribuerait à créer un corridor commercial nord-américain dynamique;

MAUVAISE GESTION FINANCIÈRE DES LIBÉRAUX: LE DERNIER CHAPITRE

Les libéraux de McGuinty sont endormis au volant alors que l'économie ontarienne bat de l'aile

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances s'engage à assurer un financement adéquat, dans le cadre du plan ReNouveau Ontario, pour accélérer le projet du corridor trans-péninsule et faire en sorte qu'il soit réalisé dans un délai précis et court.

Ontario Wine Council (motion rejetée)

Attendu que la part de marché de la RAO des vins de l'Ontario certifiés VQA s'effrite devant la concurrence étrangère subventionnée;

Attendu que selon une étude récente de KPMG, chaque bouteille de vin ontarien vendue en Ontario ajoute une valeur économique de 4,29 \$ contre 0,56 \$ dans le cas des vins importés;

Attendu que les investissements dans l'industrie vinicole se traduiront par des avantages régionaux importants à Niagara, dans le sud-ouest de l'Ontario et dans le Comté de Prince Edward;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances ajoute les avantages économiques provinciaux à ses mesures du succès de la RAO et qu'il incorpore la croissance de la catégorie des vins de l'Ontario certifiés VQA dans le plan d'activités de la RAO.

Ontario Associations of Residences Treating Youth (motion rejetée)

Attendu que l'Ontario Associations of Residences Treating Youth (OARTY) offre des soins de qualité à près de 4 000 enfants et jeunes vulnérables;

Attendu que l'Ontario Associations of Residences Treating Youth (OARTY) a présenté une étude qui indique que les coûts quotidiens des membres de l'OARTY sont de beaucoup inférieurs à ceux des organismes bénéficiaires de paiements de transfert (une fourchette de 100 \$ à 230 \$ contre une fourchette de 220 \$ à 300 \$);

Attendu que les deux catégories d'organismes sont autorisées de la même façon par le ministère des Services sociaux et communautaires;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances se penche sur un modèle de financement des « niveaux de soins » tel que présenté par l'OARTY pour diriger les fonds vers les services aux enfants et adultes résidents et favoriser des gains d'efficacité administrative.

Comité d'examen du système de vente d'alcool (motion rejetée)

Attendu que la province de l'Ontario a dépensé environ 600 000 \$ pour la réalisation du rapport sur la Stratégie de transformation du système de vente d'alcool de l'Ontario rédigé par le Comité d'examen du système de vente d'alcool, avant de s'empresser ensuite de le mettre sur une tablette;

MAUVAISE GESTION FINANCIÈRE DES LIBÉRAUX: LE DERNIER CHAPITRE

Les libéraux de McGuinty sont endormis au volant alors que l'économie ontarienne bat de l'aile

Attendu que le rapport renfermait de nombreuses recommandations positives qui aideraient à créer des emplois et à augmenter les investissements dans le secteur du tourisme et de l'accueil et dans les industries provinciales du vin, de la bière et des spiritueux;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances prenne des mesures à l'égard des éléments positifs du rapport rédigé par le Comité d'examen du système de vente d'alcool qui moderniseront la Loi sur les permis d'alcool et favoriseront la croissance des industries provinciales du vin, de la bière et des spiritueux.

Mines abandonnées / Ontario Mining Association (motion rejetée)

Attendu que, dans son rapport de 2005, le vérificateur général attirait l'attention sur la nécessité de mieux remédier aux dangers que présentent les mines abandonnées dans la province;

Attendu que des progrès ont été réalisés en ce sens dans le cadre du Programme de réhabilitation des mines abandonnées de 10 millions de dollars de l'ancien gouvernement conservateur, mais qu'il faut faire plus;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances réinvestisse, dans les limites des dépenses de programmes totales prévues, dans le Programme de réhabilitation des mines abandonnées et collabore avec les groupes et les particuliers concernés à l'élaboration d'une loi du bon samaritain, conformément à la recommandation de l'OMA.

Replantation de fruits tendres, de raisins et de pommes (motion rejetée)

Attendu que la Loi sur la ceinture de verdure de la province de l'Ontario a limité considérablement les possibilités d'affaires des agriculteurs du Niagara;

Attendu que les fruiticulteurs et les viticulteurs ont perdu une part de marché importante et font face à une forte concurrence de la part des produits importés à faible coût;

Attendu que les libéraux de McGuinty déclarent qu'ils veulent protéger les vergers, mais ne leur ont pas assuré un soutien adéquat;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances engage des fonds, dans les limites des dépenses de programmes totales prévues, pour participer pleinement au programme de replantation national préconisé par les Ontario Tender Fruit Growers, les Grape Growers of Ontario et les Ontario Apple Growers.

Calédonie (motion rejetée)

Attendu que la région de la Calédonie a souffert depuis le 28 février 2006 puisque le gouvernement McGuinty a encouragé la continuation de l'occupation des terres;

Attendu que, le 16 juin 2006, le ministre des Affaires municipales et du Logement a promis de dédommager les propriétaires en Calédonie touchés directement par le blocus;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances finance entièrement les dédommagements promis dans les limites des dépenses de programmes prévues.

Centres de traitement pour enfants de l'Ontario (motion rejetée)

Attendu que les Centres de traitement pour enfants de l'Ontario traitent des enfants qui ont besoin de soins immédiats;

Attendu que les CTE aident les enfants handicapés à apprendre comment marcher et comment parler;

Attendu que, depuis que la responsabilité pour les CTE a été transférée du ministère des Services sociaux et communautaires au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, on n'a pas apporté des améliorations appropriées à la formule du calcul des fonds pour les dépenses de capital;

Attendu qu'ils préparent les enfants à fréquenter l'école et à s'intégrer à nos collectivités en dispensant des traitements précis en réponse à des conditions comme l'infirmité motrice cérébrale, le spina-bifida, la dystrophie musculaire, des troubles du spectre autistique et des troubles de la communication;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances appuie une augmentation des fonds attribués aux Centres de traitement pour enfants de l'Ontario afin de prévoir un montant suffisant pour éliminer les listes d'attente à l'égard des services critiques qu'ils dispensent à des enfants souffrant de déficiences développementales et à leurs familles et que le ministre des Finances mette immédiatement à jour la formule de calcul des fonds pour les dépenses de capital afin de répondre aux besoins d'élaboration et d'expansion des programmes appropriés des CTE.

Projet pilote du CTE dans le sud-ouest d'Ottawa (motion rejetée)

Attendu que 41 % de tous les enfants atteints d'autisme ou de troubles du spectre autistique à Ottawa habitent dans le secteur sud-ouest d'Ottawa, ce qui en fait une des régions où la concentration d'enfants autistiques est la plus élevée par habitant au Canada;

Attendu que le Centre de traitement pour enfants (CTE) dans la région d'Ottawa se trouve dans la partie est de la ville, ce qui oblige les parents de ces enfants à conduire jusqu'à 45 minutes pour se rendre au CTE d'Ottawa;

Attendu que la Ville d'Ottawa a accepté de fournir un terrain pour la construction d'un nouveau CTE dans le sud-ouest de la ville;

Attendu qu'un projet-pilote mis en œuvre ainsi dans le sud-ouest d'Ottawa pourrait fournir une excellente base pour des initiatives futures partout dans la province;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances appuie l'attribution de fonds en vue du lancement d'un projet conjoint par la Ville d'Ottawa, le CTE d'Ottawa et le gouvernement de l'Ontario afin de créer un nouveau centre pour les familles ayant des enfants autistiques dans le secteur sud-ouest d'Ottawa.

Utilisation des terres (motion rejetée)

Attendu que les libéraux de McGuinty ont fait preuve de mépris pour la propriété privée en raison de leur législation sur les réserves d'eau municipales (projet de loi 43) et la ceinture de verdure;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande qu'en se servant des dépenses de programmes prévues, le ministre des Finances crée des mécanismes fondés sur le marché pour permettre l'indemnisation des agriculteurs pour les biens et services publics qu'ils fournissent à la société, tels que la gestion de régions d'alimentation de formations aquifères et d'habitats fauniques et la séquestration du carbone.

Gestion de l'offre (motion rejetée)

Attendu que chaque membre de l'opposition officielle a signé la pétition Farmgate5 pour manifester son soutien à la protection de la gestion de l'offre;

Attendu que les divisions au sein du caucus gouvernemental rendent nerveux les secteurs à offre réglementée;

Attendu que les secteurs à offre réglementée ne sont « pas visés par la comptabilité gouvernementale » et ne nécessitent aucun soutien ni aucune stabilisation du revenu, réduisant ainsi les pressions budgétaires;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances précise qu'il appuie la gestion de l'offre en signant la pétition de Farmgate5.

Affaires rurales (motion rejetée)

Attendu que les régions rurales de l'Ontario ont été démoralisées par le gouvernement libéral qui s'est montré franchement hostile à l'égard des droits des agriculteurs et des régions rurales;

Attendu que la compréhension des affaires rurales aiderait à réduire cette négligence et cette hostilité;

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que, dans les limites de l'enveloppe actuelle des dépenses, le ministre des Finances finance un programme d'éducation en agriculture qui serait dispensé dans les écoles élémentaires et secondaires, pour créer des liens entre les jeunes dans les régions urbaines et dans les régions rurales.

Tabac (motion rejetée)

Attendu qu'au cours des récentes années, un partenariat non intentionné entre la politique fiscale du gouvernement et le crime organisé a mis les planteurs canadiens de tabac et les vendeurs légitimes de tabac dans une position où ils sont désavantagés sur le plan concurrentiel;

Attendu que le gouvernement McGuinty sait que les fabricants ont décidé d'importer du tabac pour être concurrentiels face à cette augmentation des taxes et ce marché illégal, ce qui n'a fait qu'exacerber le problème pour nos planteurs canadiens de tabac;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances fournisse aux planteurs de tabac de l'Ontario les 40 % traditionnels d'une initiative d'indemnisation dirigée par le gouvernement fédéral et que le gouvernement McGuinty collabore avec le gouvernement fédéral pour combattre le marché illicite du tabac.

Industrie de l'accueil (motion rejetée)

Attendu que le secteur de l'accueil a souffert à cause de la mise en œuvre du projet de loi 164 — Loi visant à modifier la Loi sur la réglementation de l'usage du tabac;

Attendu que de nombreux exploitants de restaurants, bars et bingos de charité ont informé le gouvernement au pouvoir que cette législation a réduit le nombre de clients et leur chiffre d'affaires;

Attendu que récemment les propriétaires et exploitants ont appris que les casinos ont été autorisés à construire des abris pour fumeurs afin de conserver leur clientèle qui fume;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances fasse en sorte que les casinos et le secteur de l'accueil soient sur un pied d'égalité.

Agriculture (motion rejetée)

Attendu que le gouvernement McGuinty a signé l'accord sur le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), en dépit du fait que le gouvernement ontarien savait que le programme ne convenait pas au secteur ontarien de l'agriculture;

Attendu que depuis lors, le gouvernement McGuinty a reconnu que le PCSRA n'a pas fourni de bons résultats pour les agriculteurs de l'Ontario;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances se serve des dépenses de programmes existantes pour mettre au point un programme efficace pouvant remplacer le PCSRA.

Ceinture de verdure (motion rejetée)

Attendu que la Loi sur la ceinture de verdure a paralysé la croissance des collectivités qui font partie de cette ceinture;

Attendu que nombre d'entre elles, notamment Grimsby, Lincoln, Pelham et Niagara-on-the-Lake, ont vu en même temps leurs subventions provinciales réduites par le nouveau Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) du gouvernement McGuinty;

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande que le ministre des Finances établisse un fonds d'immobilisations, dans le cadre du programme de dépenses en immobilisations du plan ReNouveau Ontario, pour répondre aux besoins en infrastructure des petites collectivités de la ceinture de verdure.

ANNEXE C

OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

Opinion dissidente du député du NPD siégeant au Comité prébudgétaire des Finances

**Recommandations et
arguments**

**sur les consultations prébudgétaires
à l'intention du ministre des Finances**

2007

**Document présenté au
Comité permanent des finances
et des affaires économiques**

27 février 2007

Le rapport dissident du NDP

1. Besoin d'améliorer la situation des familles qui travaillent :

En Ontario, il est nécessaire d'améliorer la situation des familles qui travaillent.

Dans le domaine du logement, le gouvernement a promis beaucoup mais n'a pratiquement tenu aucune de ses promesses, préférant plutôt ne pas verser des fonds devant servir à créer des logements, comme moyen de pression dans sa guerre avec le gouvernement fédéral.

En ce qui concerne les garderies, le gouvernement n'a toujours pas investi de ses propres fonds pour créer de nouvelles places dans des garderies, préférant au lieu de cela répartir, sur trois ans, les fonds fédéraux attribués pour un an, sans y ajouter de son propre argent.

Ce qui est peut-être encore plus déplorable c'est que les familles et les particuliers qui reçoivent de l'aide sociale – c'est-à-dire des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et du programme Ontario au travail – reçoivent moins aujourd'hui en prestations provinciales lorsqu'on tient compte de l'inflation que lorsque le gouvernement McGuinty a été élu en 2003. Pour les citoyens les plus pauvres de l'Ontario, l'écart se creusait déjà depuis dix ans quand le gouvernement McGuinty est venu au pouvoir. Près de quatre ans plus tard, la situation continue toujours d'empirer pour les plus pauvres d'entre nous. Dalton McGuinty n'a même pas donné suite au clair engagement qu'il avait pris de mettre fin à la récupération fiscale des prestations fédérales pour enfants dans le cas des familles ontariennes les plus pauvres.

Entre temps, les Ontariens qui sont pauvres et qui ont un emploi se retrouvent dans une situation qui s'aggrave continuellement. Dans notre province dirigée par Dalton McGuinty, 1,2 million de femmes et d'hommes qui travaillent gagnent moins de 10 \$ de l'heure. Il s'agit principalement de femmes, de jeunes personnes et de nouveaux Canadiens. Or, quelqu'un qui travaille 40 heures par semaine à 8 \$ de l'heure gagne 320 \$ par semaine ou 16 640 \$ par an, chiffre qui est inférieur de 4 000 \$ au seuil de faible revenu.

Dans le budget de 2007, un programme minimal qui viserait à assurer le traitement équitable des familles ontariennes qui travaillent inclurait les éléments suivants :

- Hausse du salaire minimum en Ontario à 10 \$ de l'heure à compter du 1^{er} mai 2007. Après le 1^{er} mai, le salaire minimum serait fixé chaque année afin qu'une personne qui travaille 40 heures par semaine à ce taux gagne un montant égal ou supérieur au seuil de faible revenu, calculé pour une personne célibataire habitant Toronto, tel que déterminé annuellement par Statistique Canada.
- Élimination immédiate de la récupération fiscale de la prestation nationale pour enfants.
- La mise en œuvre, pendant une première année, d'un programme de deux ans qui sera adopté graduellement et en vertu duquel l'Ontario versera des prestations égales pour enfants à toutes les familles à faible revenu peu importe la source de leur revenu. Cette prestation pour enfants de l'Ontario serait versée à près d'un million d'enfants dans notre province. Les personnes qui touchent des prestations du programme Ontario au travail et du POSPH recevraient immédiatement les prestations complètes grâce à l'élimination de la récupération fiscale de la prestation nationale pour enfants.
- Tenue des promesses faites dans la plateforme électorale de 2003 du Parti libéral consistant à investir 300 millions de dollars en nouveaux fonds provinciaux pour étendre le système de garderies réglementées et sans but lucratif en Ontario et consistant à fournir un soutien pour la garde d'enfants à 330 000 enfants.
- Investissement des 392,5 millions de dollars en fonds fédéraux destinés au logement et mis de côté pour les habitants de notre province. Le gouvernement fédéral a versé 312,3 millions de dollars à l'Ontario pour permettre la création de logements abordables et 80,2 millions de dollars pour des logements destinés aux Autochtones en dehors des réserves, dans le cadre des autorisations accordées en vertu du projet de loi C-48 du gouvernement fédéral. Mais ces fonds sont bloqués parce que les représentants du gouvernement de l'Ontario refusent de dépenser ces fonds fédéraux destinés au secteur du logement avant que soient terminées de plus vastes négociations financières.
- Attribution de suffisamment de fonds pour permettre l'expansion des programmes de santé visant les familles à faible ou à moyen revenu et notamment pour améliorer la couverture des médicaments sur ordonnance, des soins de la vue et des soins dentaires.

2. Santé

Hôpitaux

Le secteur privé n'a aucun rôle à jouer dans le financement des hôpitaux publics et la stratégie libérale de financer ainsi les hôpitaux doit prendre fin.

Soins de longue durée

Le gouvernement doit augmenter les fonds opérationnels dépensés par habitant en Ontario aux soins de longue durée pour qu'ils correspondent à la moyenne nationale. Durant la campagne électorale provinciale de 2003, les Libéraux ont promis une augmentation de 6 000 \$ au chapitre des soins pour chaque personne recevant des soins de longue durée en Ontario. Cela représente un financement de base de 450 millions de dollars pour l'entier secteur. Jusqu'à présent, les augmentations se chiffrent à 173 millions de dollars, ce qui représente moins de la moitié du montant prévu.

Personnel infirmier

Les infirmières et infirmiers constituent le fondement de notre réseau de soins de santé.

Le gouvernement libéral doit attribuer suffisamment de fonds pour permettre le recrutement d'au moins 3 000 nouvelles infirmières et nouveaux infirmiers dans son budget de 2007. Cette mesure coûterait environ 150 millions de dollars.

3. Éducation

Financement de la maternelle à la 12^e année

L'insuffisance du financement de l'enseignement constituait un point important du rapport Rozanski de 2002 sur le financement de l'enseignement. Rozanski recommandait ceci : augmentation des fonds accordés afin de mettre à jour les modèles; examens annuels des modèles de sorte que ceux-ci correspondent aux coûts réels; nouveaux investissements afin de régler les situations pour lesquelles le modèle de financement était de toute évidence incorrect; examens périodiques de la pertinence des modèles eux-mêmes.

Par conséquent, le gouvernement doit mettre en œuvre une nouvelle formule de financement de l'éducation pour l'année scolaire 2007-2008 afin que des fonds soient réservés tout spécialement aux élèves dont l'anglais est la deuxième langue, pour que des enseignants spécialisés et des bibliothécaires scolaires soient à la disposition des élèves, pour payer les salaires réels du personnel non enseignant et pour suivre toutes les recommandations non encore appliquées du Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation de 2002, y compris celle

selon laquelle la nouvelle formule doit être assujettie à un examen public annuel effectué par un comité permanent sur l'éducation.

Études postsecondaires et formation en cours d'emploi

L'accès aux études postsecondaires est crucial. C'est pourquoi le NPD recommande que le gouvernement libéral y alloue suffisamment de fonds dans son budget de 2007 pour :

- geler tous les programmes collégiaux et universitaires réglementés et déréglementés et faire en sorte que suffisamment de fonds soient affectés pour compenser le gel des frais de scolarité;
- supprimer les frais d'apprentissage en classe comme les Libéraux de McGuinty l'ont promis.

4. Environnement

Le changement climatique devient un problème de plus en plus urgent pour les électeurs de l'Ontario. Dans son budget de 2007-2008, le gouvernement doit :

- Attribuer des fonds pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan ontarien de lutte contre le changement climatique afin que l'Ontario puisse réduire ses émissions de gaz à effet de serre à 6 % en dessous du niveau de 1990 d'ici 2012, comme l'exige le Protocole de Kyoto. Étant donné qu'aussi bien notre voisin à l'Est que notre voisin à l'Ouest ont appliqué des plans de lutte contre les changements climatiques pour ramener leurs émissions de gaz à effet de serre à des niveaux égaux ou inférieurs à ceux fixés dans le Protocole de Kyoto, l'Ontario doit prendre immédiatement des mesures pour élaborer et mettre en œuvre un plan qui à tout le moins réduit les émissions de gaz à effet de serre en conformité avec les objectifs fixés à Kyoto.
- Allouer des fonds pour que l'adaptation aux changements climatiques soit intégrée à toutes les activités de création d'infrastructures dans la province et pour que le ministère de l'Environnement reçoive des fonds afin d'assurer la mise en place d'une stratégie à l'échelle du gouvernement visant à atténuer les impacts du changement climatique sur les collectivités et l'environnement de l'Ontario. Le Commissaire à l'environnement notait dans son rapport de 2005-2006 qu'il y avait un manque de leadership au gouvernement pour ce qui était de l'adaptation au problème du changement climatique et qu'il fallait y accorder de l'attention immédiatement.

- Annuler tout projet de construction de nouvelles centrales nucléaires et collaborer avec les organismes voulus pour consacrer les économies réalisées ainsi à la mise sur pied d'un plan agressif de conservation et d'efficacité énergétique.
- Verser un cent additionnel de la taxe sur l'essence aux municipalités pour les services de transport en commun.

5. Emplois de qualité

En un peu plus de deux ans, l'Ontario a perdu un peu plus de 130 000 emplois bien rémunérés dans le secteur des industries manufacturières. Le secteur de l'automobile et le secteur forestier ont été particulièrement durement touchés.

Par conséquent, dans son budget de l'AF 2007-2008, le gouvernement doit :

- verser tous les fonds en souffrance au Fonds de prospérité pour le secteur forestier – l'année dernière, seulement 4 millions de dollars avaient été attribués à ce fonds de 500 millions de dollars;
- attribuer suffisamment de fonds en vue de la création d'un programme de rétablissement des industries manufacturières qui incluraient un certain nombre d'éléments y compris un commissaire à la protection des emplois de l'Ontario, la création de fonds d'investissement dans le secteur et un fonds de protection des salaires;
- s'engager à créer des programmes viables de gestion du risque et de soutien au revenu créé par le secteur de l'agriculture et y attribuer suffisamment de fonds pour assurer la réussite des agriculteurs ontariens.

6. Électricité

Le NPD croit fermement que l'Ontario doit disposer d'un réseau d'électricité appartenant à l'État et géré par celui-ci et offrant de l'électricité au prix coûtant.

Par conséquent, le NPD exhorte le gouvernement à articuler sa politique énergétique autour des aspects suivants :

- Fermer le marché privé « au comptant » et le remplacer par des contrats « d'électricité au prix coûtant » pour le producteur.
- Faire d'OPG le principal fournisseur d'électricité « traditionnelle »;

- Mettre en œuvre une stratégie d'économie d'énergie dynamique et écologique;
- Ne pas autoriser de nouvelles centrales nucléaires.